Nations Unies S/PV.5249



Conseil de sécurité

Soixantième année

Provisoire

5249e séance

Mardi 23 août 2005, à 10 heures
New York

Président :	M. Oshima	(Japon)
Membres :	Algérie	M. Benmehidi
	Argentine	M. Mayoral
	Bénin	M. Zinsou
	Brésil	M. Sardenberg
	Chine	M. Zhang Yishan
	Danemark	M. Faaborg-Andersen
	États-Unis d'Amérique	M. Bolton
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. Duclos
	Grèce	M. Vassilakis
	Philippines	M. Baja
	République-Unie de Tanzanie	M. Mahiga
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2005/525)

05-46887 (F)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2005/525)

Le Président (*parle en anglais*) : Je suis heureux de voir que mes collègues du Conseil de retour à New York ont l'air heureux et en pleine forme.

J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, du Canada, de l'Allemagne, de l'Inde, de la République islamique d'Iran, de l'Italie, de la Malaisie, du Pakistan, de la République de Corée, de l'Espagne et de la Turquie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Farhâdi (Afghanistan) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire, M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Arnault à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2005/525, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Je lui donne maintenant la parole.

M. Arnault (*parle en anglais*) : Je vous remercie de la nouvelle possibilité qui m'est offerte d'informer le Conseil sur la situation en Afghanistan. Les membres sont saisis du rapport du Secrétaire général (S/2005/525), qui décrit les faits survenus depuis mars 2005 et qui tente également de donner une évaluation préliminaire des progrès accomplis à ce jour dans l'application de l'Accord de Bonn. À un peu moins de trois semaines du jour du scrutin, je voudrais commencer par présenter au Conseil une mise à jour sur les préparatifs des élections et sur un certain nombre de faits connexes.

La campagne électorale a été officiellement lancée la semaine dernière, le 17 août, et les candidats ont commencé à solliciter les suffrages des électeurs dans tout le pays au moyen d'affiches, de meetings et d'annonces dans les médias. La campagne électorale est réglementée par le code électoral et par l'Organe mixte d'administration des élections, qui protègent la liberté d'expression et la liberté de réunion mais qui imposent également des restrictions sur tout discours ou document qui inciterait à la violence ou à la haine religieuse ou ethnique. La campagne est suivie de près par des observateurs internationaux de l'Union européenne et par d'autres observateurs électoraux internationaux et afghans. Pour leur part, la Commission afghane des droits de l'homme et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continueront à vérifier l'exercice par les candidats et les citoyens de leurs droits politiques durant toute la période.

Assurer aux candidats des chances égales est une préoccupation permanente depuis l'élection présidentielle de l'an dernier et constitue une entreprise particulièrement difficile cette année avec en lice 5 800 candidats. La fin du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) a été salutaire

ainsi que la disqualification d’un certain nombre de candidats associés à des groupes armés. Le dernier rapport de la Commission afghane des droits de l’homme et de la MANUA révèle que la conduite des responsables gouvernementaux s’est améliorée mais que la crainte des intimidations persiste parmi les citoyens.

Une campagne publicitaire subventionnée a été lancée par la nouvelle Commission des médias; elle permet aux candidats d’avoir un accès libre et égal aux stations de télévision et de radio préalablement autorisées. En outre, les candidats ont reçu du secrétariat de l’Organe mixte d’administration des élections des brochures d’information leur permettant de comprendre leurs droits électoraux. Aux fins d’instruction civique, 1 million d’échantillons de bulletins de vote ont été imprimés sous forme de véritables bulletins de vote. Ils permettront aux électeurs dans tout le pays de se familiariser avec ce qui est souvent un bulletin de vote très étoffé, avec jusqu’à 300 noms au moins dans la province de Kaboul.

Les derniers préparatifs pour le jour du scrutin sont en cours. Quelque 40 millions de bulletins de vote pour les 69 élections différentes ont été établis et sont prêts à être distribués dans tout le pays. À ce jour, les bulletins de vote de 11 provinces ont été mis à disposition et le reste parviendra dans les bureaux provinciaux pas plus tard que le 2 septembre. Des plans de rechange sont en place, avec un surplus de bulletins de vote suffisant pour faire face à toute pénurie dans les bureaux de vote.

Le secrétariat de l’Organe mixte recrute actuellement 160 000 agents électoraux, dont beaucoup sont choisis parmi le personnel qui avait travaillé pendant l’élection présidentielle l’an dernier. Cent trente formateurs ont terminé leur formation à Kaboul il a deux jours. Une formation en cascade sera maintenant organisée à l’intention de plus de 6 000 coordonnateurs de district qui, à leur tour, formeront les agents électoraux. Afin d’assurer aux divers groupes minoritaires un accès équitable, le recrutement et la formation concernant en particulier des femmes, des nomades et des personnes handicapées.

Le secrétariat de l’Organe mixte collabore avec des organismes nationaux et internationaux pour dresser le plan final de sécurité et de déploiement de la force pour le jour du scrutin. Avec plus de 6 300 bureaux de vote recensés, quelque 30 000 agents de la Police nationale afghane seront nécessaires pour assurer la sécurité du périmètre autour des bureaux de vote, des centres de dépouillement et des installations de l’Organe mixte et pour mettre en place une force d’action rapide. Des réserves des forces militaires internationales sont arrivées en Afghanistan avec des contingents de l’Espagne, de la Roumanie, des Pays-Bas et des États-Unis, et seront déployées en renfort des forces nationales.

À cet égard, je voudrais rendre hommage aux 17 soldats du contingent espagnol qui ont trouvé la mort dans un accident d’hélicoptère le 16 août et exprimer également notre gratitude au Gouvernement espagnol qui fournit de nouveaux contingents et aéronef pour veiller à la sécurité du processus électoral.

La gestion au quotidien des opérations sur le terrain et de la coordination en matière de sécurité se fait au centre mixte des opérations électorales qui a commencé ses opérations la semaine dernière, avec la participation des Ministères de la défense et de l’intérieur, de la Direction nationale de la sécurité, de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et des forces de la Coalition.

Je voudrais également donner un aperçu des principaux faits électoraux qui surviendront immédiatement après le jour du scrutin.

Le 20 septembre, l’Organe mixte d’administration des élections entamera le dépouillement des bulletins de vote, qui devrait s’achever le 4 octobre au plus tard, avant le début du Ramadan. Des centres de dépouillement spéciaux ont été identifiés dans les centres provinciaux; ils offrent de meilleures conditions de sécurité et une vaste présence d’observateurs internationaux et nationaux. Le plan de transport de l’Organe mixte veillera à ce que le transfert des bulletins de vote des bureaux de vote aux centres de dépouillement soit protégé du mieux possible contre toute manipulation et fraude. Des résultats partiaux seront annoncés par province et de manière continue au fur et à mesure que le dépouillement se poursuivra.

Les résultats provisoires dans toutes les provinces devraient être proclamés le 4 octobre au plus tard. S’ensuivra une période de deux semaines, durant laquelle la Commission des contentieux électoraux pourra statuer sur les plaintes concernant le processus

électoral et les résultats provisoires. Les résultats définitifs du scrutin pour la Wolesi Jirga et pour les conseils provinciaux devraient être publiés vers la fin du mois d'octobre.

Après la publication officielle des résultats, très probablement lors de la première quinzaine de novembre, chaque conseil provincial élira, à son tour, son représentant à la Chambre haute. Cela se fera au scrutin secret, en un seul jour dans tout le pays. Le Président devra également nommer 17 membres à la Chambre haute sur la base de candidatures provenant d'organisations sociales, de partis politiques et du public. Le calendrier que je viens d'exposer devrait s'achever avec l'inauguration de la nouvelle Assemblée nationale avant la fin de l'année.

En attendant les premières réunions de l'Assemblée nationale, le recrutement et la formation de 120 membres du personnel du secrétariat de l'Assemblée nationale viennent de s'achever et le personnel a été placé dans des parlements étrangers en Italie, au Sri Lanka, en Inde, en Indonésie, en Turquie, au Maroc, en Australie, aux Pays-Bas, en Allemagne et en France.

En ce qui concerne les conseils provinciaux, le Gouvernement a adopté, la semaine dernière, la législation qui accorde aux conseils un rôle essentiellement consultatif dans l'administration des provinces, notamment au niveau des dépenses gouvernementales dans les provinces.

Je voudrais saisir cette occasion pour informer le Conseil d'un ajustement important et nécessaire au budget électoral indicatif antérieur. Au cours des derniers jours, le secrétariat de l'Organe mixte d'administration des élections, en consultation avec la Mission, a indiqué que les besoins initialement projetés, évalués à 149 millions de dollars, devaient être revus à la hausse et portés à 159 millions de dollars. Cette augmentation de 10 millions de dollars est en grande partie due à une augmentation des coûts liés au scrutin et au dépouillement due à des besoins plus élevés en termes de transport et de production des bulletins de vote. Après avoir mis à l'épreuve différents bulletins de vote pour voir dans quelle mesure ils sont adaptés à un électorat dont le taux d'alphabétisme est très bas, le choix s'est finalement porté sur un grand bulletin de vote de format tabloïde, allant jusqu'à sept pages dans le cas de la province de Kaboul. Cela a toutefois induit des besoins très complexes et des frais très élevés pour l'impression des bulletins. Les bulletins, de par leur format et leur taille, ont à leur tour nécessité des urnes plus grandes que celles utilisées en 2004. Le poids et le volume de ce matériel ont décuplé les frais de transport et de distribution. Je serais reconnaissant au Conseil de sécurité de rallier notre appel à la communauté internationale pour qu'elle comble d'urgence le déficit qui s'élève actuellement à 29,6 millions de dollars.

Le rapport du Secrétaire général (S/2005/525) aborde dans le détail nos préoccupations quant à l'insécurité, qui s'est aggravée en juin et juillet – point sur lequel j'ai également insisté dans mon exposé au Conseil le 24 juin (voir S/PV.5215). Ces préoccupations ne se sont pas amoindries depuis l'achèvement de ce rapport. Après une baisse enregistrée dans le nombre d'incidents fin juillet et début août, les attaques ont connu une recrudescence dans le sud, l'est, et le sud-est, les embuscades et les engins explosifs improvisés demeurant les procédés de prédilection des extrémistes. Ces derniers jours, un grand nombre d'explosifs ont été posés dans la ville de Kandahar. Lors d'un grave incident qui a eu lieu le 17 août, un bus de la Police nationale afghane (PNA)a été pris pour cible et un agent a été tué et onze autres blessés. Les combats entre les éléments antigouvernementaux et les forces militaires nationales et internationales se sont poursuivis, causant de nombreuses victimes.

Les attaques visant les dirigeants communautaires – un phénomène encore inconnu l'an dernier – ont également repris et le meurtre de deux mullahs modérés progouvernementaux la semaine dernière porte au moins à huit le nombre de dignitaires religieux qui ont perdu la vie.

Sur cette toile de fond, le nombre d'attaques visant le personnel de l'ONU a baissé, comparé à l'année dernière, et celles contre le processus électoral – les candidats et les travailleurs électoraux – ont été, pour la plupart, indirectes plutôt que directes. Cela pourrait indiquer que les extrémistes, ayant peut-être tiré des leçons de l'expérience de l'an dernier aux élections présidentielles, ont décidé de s'en prendre aux forces progouvernementales et internationales plutôt que d'essayer d'interrompre les élections parlementaires. Il est toutefois trop tôt pour exclure toute tentative visant à enrayer le processus électoral avant, pendant ou après le scrutin. En outre, une insécurité accrue dans les provinces dans l'est du pays,

le long de la frontière, est, en soi, source de préoccupation dans ces zones. Dans son rapport, publié hier, sur ses conclusions concernant l'exercice des droits politiques ces deux derniers mois, la Commission indépendante afghane des droits de l'homme et la MANUA ont noté, je cite, que

> « Bien que les extrémistes n'aient pu faire dérailler le processus ou faire pression sur des candidats pour qu'ils se retirent, le risque d'attaques violentes pourrait avoir une incidence sur la campagne et le scrutin, ce qui pourrait avoir pour effet d'intimider une grande partie de la population pashtoune. »

Ces faits en matière de sécurité nous rappellent les obstacles auxquels les Afghans se heurtent dans la reconstruction de leur pays, mais nous sommes confiants que, d'ici la fin de l'année, une nouvelle Assemblée nationale représentative sera créée et qu'ainsi le processus de Bonn aura abouti. Lorsque nous passons en revue, comme l'a fait le Secrétaire général dans son rapport, les étapes successives de la transition politique depuis 2001, nous pouvons dire que c'est effectivement un exploit remarquable. Cela montre bien que malgré les institutions défaillantes, une forte militarisation et un extrémisme violent, le fait de demander à la population de participer – au travers de mécanismes traditionnels ou modernes – à la formation de leur société est effectivement un outil très puissant. Il n'a pas seulement permis de doter l'Afghanistan d'institutions légitimes, il a également permis de mener le processus de désarmement, de renforcer les agences de sécurité, de créer des partis politiques, d'élaborer une nouvelle législation sur les médias et les structures administratives et, encore plus important, d'assister à l'apparition d'un pluralisme politique qui rejette le recours à la violence pour obtenir un poste politique. Cette démarche démocratique a permis à la population de reprendre espoir dans le gouvernement et les élus et de rehausser les critères à l'aune desquels ils seront jugés.

Elle façonne également, dans une large mesure, le contenu du programme d'après Bonn. La sécurité est essentielle et l'objectif qui consiste à maîtriser la violence extrémiste et les autres formes d'insécurité sera prioritaire pour le Gouvernement et pour des millions d'Afghans pour qui l'avantage le plus fondamental de la paix – la sécurité – demeure un objectif lointain, même au moment où le processus de Bonn s'achève. Le renforcement des institutions d'État clefs – la police, la justice et l'administration civile – devra rattraper les progrès réalisés dans la création de l'Armée nationale afghane et devra se concrétiser là où elle est la plus nécessaire : au niveau local. Ce qui a été jusqu'à présent une série d'interventions de reconstruction devra être regroupé dans une stratégie de développement d'ensemble qui puisse tirer le meilleur profit des atouts économiques de l'Afghanistan et créer une base de revenus fiables pour l'État. La lutte contre l'industrie des stupéfiants demeurera un objectif clef, dont dépendront les progrès dans bien d'autres domaines.

Nous sommes encouragés de voir que la communauté internationale semble résolue à œuvrer avec le Gouvernement afghan en vue de dégager un accord élargi sur les différents repères et calendriers pour la réalisation des objectifs que je viens de citer. À la phase suivante, les ressources internationales financières, techniques et de sécurité resteront des compléments indispensables à la volonté politique de l'État afghan et de ses efforts en matière fiscale. À cet égard, le Gouvernement afghan a proposé à la MANUA et à d'autres partenaires internationaux de tenir une conférence de haut niveau sur l'accord d'après Bonn lors de la deuxième quinzaine de janvier, juste après l'inauguration de l'Assemblée nationale, qui doit dûment faire partie de ce processus.

En attendant, nous attendons avec un intérêt tout particulier de voir les liens se resserrer entre l'Afghanistan et ses voisins dans tous les domaines – y compris dans la coopération en matière de sécurité, le commerce, le développement et la lutte contre les stupéfiants. Nous pensons que la conférence proposée pourrait jouer un rôle important à cet égard. Dans le cas de l'Afghanistan, pays sans littoral, la stabilité à long terme et la durabilité de son développement sont associés de façon inextricable à la stabilité et la prospérité de la région dans son ensemble.

Pour sa part, le Secrétaire général commencera, immédiatement après l'élection, des consultations avec le Président Karzaï et le Gouvernement afghan, ainsi qu'avec les autres parties prenantes concernées, en vue de définir le rôle de l'Organisation des Nations Unies au cours de la période d'après Bonn.

Le Président (*parle en anglais*) **:** Je remercie M. Arnault de son exposé.

Avant d'ouvrir le débat, je demanderai à tous les participants de limiter leurs déclarations à un

maximum de cinq minutes afin de permettre au Conseil de mener ses travaux avec efficacité et dans les délais. Je remercie les participants de leur compréhension et de leur coopération.

M. Sardenberg (Brésil) (*parle en anglais*) **:** J'aimerais remercier le Représentant spécial, Jean Arnault, de son exposé précieux sur la situation en Afghanistan et sur les préparatifs des élections prochaines.

En janvier 2004, lorsque le Brésil a commencé son mandat actuel au Conseil de sécurité, l'Afghanistan achevait un premier pas important sur la voie de la reconstruction et de la normalité avec l'adoption de la Constitution approuvée par la Loya Jirga.

Depuis lors, avec l'aide internationale, le pays a progressé régulièrement s'agissant de la reconstruction de ses institutions, de la réparation de son infrastructure, de la promotion du désarmement et de la réconciliation, et enfin de l'habilitation de sa propre société à assumer l'entière responsabilité de sa destinée en tant que nation. La tenue pacifique de l'élection présidentielle, l'année dernière, a clairement fait la preuve de l'attachement des Afghans au processus démocratique et de leur détermination de laisser derrière eux des décennies de guerre et de destruction et d'inaugurer une nouvelle ère de paix et de développement.

Au cours de cette période, le Brésil a eu l'occasion, au sein du Conseil, d'appuyer les efforts visant à donner suite à l'agenda de Bonn, et d'appuyer, en particulier, la ferme détermination de la communauté internationale de mener à bien le processus dans un environnement libre et pacifique.

Depuis le dernier débat sur la situation en Afghanistan au Conseil de sécurité, beaucoup de progrès ont été réalisés en préparation des élections législatives à venir, qui se tiendront le 18 septembre et qui marqueront l'achèvement du processus de Bonn. Le rapport du Secrétaire général (S/2005/525) indique que les préparatifs techniques des élections ne sont pas en retard sur le calendrier fixé; c'est là la preuve d'une confiance et d'un intérêt profonds dans le processus politique. Ce matin, M. Arnault a ajouté de nouvelles informations au rapport du Secrétaire général et nous l'en remercions.

Néanmoins, les obstacles au processus électoral, qui étaient déjà immenses, sont devenus encore plus redoutables ces dernières semaines. Une guerre sans relâche est menée, qui vise non seulement à faire dérailler le processus électoral, mais aussi à éroder la légitimité des institutions afghanes et à faire échouer le vaste effort de la communauté internationale pour assurer la reconstruction du pays. Entre-temps, on estime que la vague de violence en Afghanistan a coûté la vie de plus de 1 000 personnes depuis mars dernier.

L'insécurité militaire est aggravée par de nombreux cas présumés d'intimidation des candidats, en particulier des femmes, mais aucun candidat n'a jusqu'à présent demandé la protection fournie par le système des plaintes mis en place par l'Organe mixte d'administration des élections, ce qui indique certainement qu'il est nécessaire d'améliorer ce système.

Dans ce contexte, je souligne une fois encore qu'il est d'une extrême importance de créer et maintenir un environnement approprié en matière de sécurité. Le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion a connu un net succès. La formation des forces de sécurité nationales est en avance sur le calendrier. Bien que le Gouvernement afghan continue d'œuvrer durement à l'amélioration de la sécurité, il reste encore beaucoup à faire, notamment le démantèlement de plus de 1 800 groupes armés illégaux.

L'appui international décisif et l'engagement de 30 000 hommes de troupe sur le terrain, auquel s'ajoute l'appui sans équivoque des pays voisins, sont essentiels pour empêcher que les menaces actuelles à la sécurité ne dégénèrent en un problème encore plus grave et généralisé.

Malgré la légère baisse, selon les évaluations, de la surface consacrée à la culture du pavot pour l'année 2005, le commerce des stupéfiants continue d'être, avec les actions menées par l'insurrection, un obstacle extrêmement préoccupant à la remise du pays sur la voie de la normalité. À notre avis, la recherche de moyens de subsistance de remplacement pour les cultivateurs de pavot doit être combinée avec une position plus dure contre les chimistes et les trafiquants.

Pour conclure, je souhaiterais souligner la nécessité « d'apporter une réponse », particulièrement

aux problèmes économiques et humanitaires qui ont infligé au peuple afghan des souffrances immenses, et surtout à ses segments les plus vulnérables. Les indicateurs relatifs à la santé, à l'assainissement, à l'éducation, aux droits de l'homme et à de nombreux autres domaines sont toujours bas. Les conséquences des catastrophes naturelles ont été amplifiées du fait de l'absence d'une capacité de réponse appropriée. De plus, le retour de plus de 3 millions de réfugiés a ajouté une charge supplémentaire aux efforts visant à améliorer la situation sociale et économique de la population.

La reconstruction de l'Afghanistan ne sera complètement réussie que lorsque même les plus pauvres de ses citoyens auront l'espoir d'un avenir meilleur, affranchi non seulement de la guerre et de la violence mais aussi de fléaux tels que la misère, la faim et la maladie.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise souhaiterait remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, de son exposé. La Chine se félicite des efforts conduits par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sous la direction de M. Arnault pour promouvoir la reconstruction de l'Afghanistan.

Nous notons avec satisfaction que le processus de consolidation de la paix en Afghanistan a progressé. Sur le plan politique, le nouveau Gouvernement, sous la direction du Président Karzaï, a bénéficié de la large approbation du peuple afghan. L'autorité du Gouvernement central s'est progressivement établie et les préparatifs des élections à la chambre basse du Parlement et aux conseils provinciaux ont progressé de manière ordonnée.

Dans le domaine du développement, l'Afghanistan a dépassé les effets négatifs des catastrophes naturelles et a préservé l'élan pris dans son développement rapide. L'économie des zones urbaines s'est elle aussi sensiblement améliorée et la production agricole a atteint un niveau record.

Dans le domaine de la sécurité, la réforme des secteurs militaire, de police et de sécurité et le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion ont progressé sans heurts Le Gouvernement afghan continue de faire de gros efforts pour lutter contre les stupéfiants et a réalisé des progrès dans ce domaine.

Tout cela montre qu'avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale, l'Afghanistan a réalisé des progrès constants sur la voie de la reconstruction, du développement et du relèvement.

L'élection d'un Parlement à large assise est non seulement un dernier pas dans l'achèvement du Processus de Bonn, mais elle est également nécessaire d'urgence pour asseoir l'autorité du Gouvernement afghan. Nous espérons sincèrement que tous les groupes ethniques et factions de ce pays poursuivront leur engagement en faveur de la réconciliation et de l'unité nationales, qu'ils participeront activement aux élections afin d'assurer la tenue sans heurts et la réussite des élections traçant ainsi la voie à l'achèvement du processus de consolidation de la paix en Afghanistan. Le manque de fonds est maintenant devenu un facteur qui pourrait limiter la conduite sans heurts des préparatifs des élections. Nous exhortons la communauté des donateurs à prendre des mesures urgentes pour s'acquitter de leurs engagements et à faire de nouvelles annonces de contributions afin de combler le déficit en matière de financement.

La stabilisation et l'amélioration de la situation en matière de sécurité sont essentiels aux préparatifs des élections et à la reconstruction économique, ainsi qu'aux activités de secours internationales. La détérioration de la situation en matière de sécurité en Afghanistan est une source de graves préoccupations et devrait être inversée le plus vite possible. Nous espérons que le Gouvernement afghan, avec l'aide de la MANUA, de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et des autres parties concernées, pourra puiser dans l'expérience et dans les leçons tirées de l'élection présidentielle de l'année dernière et continuera de prendre des mesures efficaces pour mettre fin à l'augmentation de la violence et pour éliminer toutes les menaces possibles en matière de sécurité contre le processus électoral.

Il est également urgent d'assurer un développement socioéconomique viable du pays, garant fondamental d'une paix et d'une stabilité durables, mais également pilier de la lutte contre les stupéfiants. Les nombreuses années de guerre qu'a connues le pays y ont engendré non seulement une aspiration pressante à des jours meilleurs, mais en même temps, le développement de menaces graves telles que le problème des stupéfiants. Nous espérons que la communauté internationale poursuivra ses

efforts pour aider l'Afghanistan à élaborer un plan efficace de développement intégré et de lutte contre les stupéfiants. Nous espérons également que tout sera mis en œuvre pour éliminer le plus rapidement possible le fléau des drogues, qui a une grave incidence sur la consolidation de la paix, afin de permettre le relèvement progressif de l'Afghanistan et un développement économique sain. Il est dans l'intérêt de la paix et de la sécurité mondiales que l'Afghanistan connaisse la stabilité et un développement durable. À cet égard, la Chine a pris au cours des trois dernières années des mesures pour soutenir la reconstruction de l'Afghanistan et y participer de façon concrète, grâce à une aide fournie au pays dans la mesure de nos capacités.

Nous sommes favorables à ce que la communauté internationale continue de jouer son rôle important et positif dans la stabilisation et le développement de l'Afghanistan et nous attendons avec intérêt les recommandations concrètes que fera le Secrétaire général quant à l'action à déployer par les Nations Unies après l'application de l'Accord de Bonn. Nous soutenons également le projet de déclaration présidentielle qui devrait être adopté par le Conseil à l'issue de ce débat.

M. Denisov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : J'ai l'honneur d'intervenir au nom des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective, à savoir : l'Arménie, le Bélarus, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan.

Nous tenons à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, de l'exposé très détaillé qu'il nous a présenté sur la situation en Afghanistan.

Nous notons avec satisfaction que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continue de jouer un rôle essentiel dans le processus de règlement en Afghanistan. Nous espérons que le Gouvernement afghan et la MANUA continueront à déployer tous les efforts nécessaires pour le bon déroulement des élections locales et législatives de septembre. Il importe de respecter le calendrier établi afin de mettre en place le plus rapidement possible des institutions représentatives du caractère pluriethnique de la société afghane et de l'ensemble de l'échiquier politique afghan.

Nous attachons une grande importance aux activités menées par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) sous commandement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et sous l'égide du Conseil de sécurité. Nous continuerons d'aider l'alliance à mener à bien cette mission. Nous espérons que, tout comme au cours de la campagne des élections présidentielles, la FIAS et les forces de la coalition aideront efficacement les autorités afghanes à instaurer un climat de sécurité avant et pendant les élections à venir. Nous présumons que l'OTAN continuera de s'acquitter scrupuleusement du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité, notamment en présentant régulièrement des rapports au Conseil.

À notre sens, la plus grande source de préoccupation, à l'heure actuelle, est l'augmentation notable, au cours des derniers mois, des activités terroristes des Taliban et autres extrémistes, qui ont pu rétablir une partie de leur infrastructure et qui mènent une campagne en vue d'empêcher la tenue des élections législatives. Parallèlement, des représentants du mouvement des Taliban et d'Al-Qaida, dont beaucoup sont coupables de crimes de guerre et de délits de droit commun, essaient toujours de s'infiltrer dans les structures de l'État. Ainsi, parmi les candidats aux élections législatives apparaît toute une série de personnalités de premier plan de l'ex-régime taliban. Du point de vue politique, à tout le moins, ce type d'activités contrevient aux décisions adoptées par le Conseil de sécurité dans le cadre de la lutte antiterroriste en Afghanistan, et notamment à la résolution 1617 (2005), qui vient d'être adoptée, sur le renforcement du régime de sanctions contre les Taliban et Al-Qaida.

Le processus de réconciliation nationale constitue une étape essentielle du règlement global à long terme du conflit afghan. Toutefois, ce processus doit s'appuyer sur une démarche prudente et responsable et ne doit pas contribuer à remettre en cause le régime des sanctions, dont le champ d'application s'étend bien au-delà des frontières de l'Afghanistan. Les personnes citées sur la liste des sanctions du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) présentent une véritable menace à la paix et à la sécurité. Une participation active de leur part à la vie politique du pays pourrait être lourde de conséquences et, notamment, saper la stabilité de l'Afghanistan et de la région. Il est indispensable de prendre des mesures

concrètes pour faire échec à cette tendance dangereuse, en particulier dans le contexte des élections à venir. Tant les dirigeants afghans que la communauté internationale, et avant tout la Mission des Nations Unies, devraient jouer un rôle essentiel à cet égard.

Pour stabiliser la situation en Afghanistan, il reste essentiel de lutter contre la production et la prolifération des stupéfiants. Des estimations récentes d'experts de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime confirment que les efforts internationaux de lutte contre la drogue en Afghanistan ne sont toujours pas suffisamment efficaces et déclarent que le pays est sur le point de devenir un narco-État. À notre sens, la stratégie la plus efficace, à court terme – et la mieux adaptée aux conditions qui règnent dans le pays – devrait être un contrôle systématique et rigoureux aux frontières entre l'Afghanistan et les pays voisins grâce à la mise en place et au renforcement de nouvelles « ceintures de sécurité » antidrogues, préconisées depuis longtemps par les États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC).

Dans le cadre de l'OTSC, toute une série de mesures ont été prises pour lutter contre les menaces terroristes liées au trafic de stupéfiants en provenance de l'Afghanistan. Son Conseil des ministres des affaires étrangères a mis en place un groupe de travail sur l'Afghanistan, qui coordonnera la mise en œuvre de ces mesures, en collaboration avec le Gouvernement afghan. Nous engageons les États intéressés et les organisations internationales et régionales à coordonner étroitement les différentes actions entreprises en vue d'un règlement de la situation d'après conflit en Afghanistan, sous l'égide des Nations Unies, afin que ce pays puisse résoudre ses problèmes économiques et politiques et devenir un État démocratique.

Nous considérons que pour la suite de son action en Afghanistan, une fois le Processus de Bonn mené à bien, l'ONU devra se charger en particulier de la coordination des efforts de consolidation de la paix et de reconstruction menés par la communauté internationale. La structure précise de la présence à venir des Nations Unies reste à définir, mais elle doit nécessairement donner un rôle central aux Afghans eux-mêmes et prendre en compte les besoins réels du pays. Les États membres de l'OTSC entendent prendre une part constructive à ce travail.

M. Mayoral (Argentine) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je voudrais féliciter le Président et la délégation du Japon d'avoir organisé ce débat public consacré à l'examen des progrès accomplis en Afghanistan depuis l'engagement du processus de Bonn, il y a près de quatre ans de cela, et à une réflexion sur les perspectives d'avenir de l'Afghanistan après les élections prévues le 18 septembre prochain.

Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, pour le compte rendu exhaustif qu'il nous a fourni et pour sa présentation détaillée du dernier rapport du Secrétaire général sur cette question (S/2005/525). Nous le félicitons de son action et du courage dont il fait montre à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Et, par son entremise, nous exprimons toute notre reconnaissance à l'ensemble du personnel de la Mission.

La tenue, dans moins d'un mois, des élections à la Wolesi Jirga et aux conseils provinciaux marquera la fin de la transition politique enclenchée à Bonn en décembre 2001. Dans ce contexte, et compte tenu du déficit de 30 millions de dollars signalé par M. Arnault concernant le financement de l'organisation des élections, nous demandons instamment à la communauté internationale des donateurs de consentir les efforts nécessaires pour combler ce déficit.

D'une façon générale, nous sommes d'accord avec l'analyse de M. Arnault selon laquelle les progrès accomplis dans la transition politique n'ont pas trouvé d'écho dans d'autres domaines essentiels, comme la sécurité, la stabilité et la reconstruction économique du pays. Sur ce point, nous sommes surtout préoccupés de voir, près de quatre ans après l'enclenchement du processus de Bonn, la précarité persister et la violence gagner du terrain par rapport à ces dernières années, en particulier dans le Sud et dans certains secteurs de l'Est de l'Afghanistan.

À cet égard, je voudrais signaler, au nom de la présidence du Comité des sanctions contre Al-Qaida et les Taliban créé par la résolution 1267 (1999), que nous continuerons, aux côtés des membres du Comité, de prendre une part énergique à la lutte contre le terrorisme perpétré par Al-Qaida et les Taliban, à l'intérieur de l'Afghanistan comme au-delà de ses frontières.

Comme on l’a dit, cette recrudescence de la violence était prévisible en raison de l’approche des élections, les groupes insurgés s’efforçant constamment de saper le processus politique et d’empêcher la consolidation des institutions démocratiques afghanes. Malheureusement, force est de constater que, malgré la campagne militaire livrée depuis plusieurs années déjà et les nombreux efforts déployés aux niveaux national et international, l’insurrection gagne de l’ampleur, dispose d’armes plus complexes, recourt à des tactiques plus brutales et efficaces et conserve ses sources de financement.

La mort de 17 soldats espagnols il y a quelques jours a une nouvelle fois illustré les problèmes rencontrés dans ce domaine. Nous saisissons l’occasion pour adresser nos condoléances à leurs familles endeuillées ainsi qu’au peuple et au Gouvernement espagnol.

Tout en reconnaissant l’étendue des efforts en cours pour venir à bout de la situation, nous jugeons utile de souligner que toute réponse militaire à l’insurrection doit être minutieusement dosée, de sorte que la population civile, qui vient de traverser plusieurs années de souffrances, n’en soit pas la principale victime.

En outre, il nous semble qu’il ne faut pas perdre de vue qu’une réponse militaire ne suffit pas pour résoudre les problèmes dérivés de la violence extrémiste. Il importe également de prendre des mesures destinées à tarir les sources de financement et à empêcher ces groupes de s’entraîner et de se réfugier dans les régions frontalières. Cela exige la coopération de tous les pays voisins de l’Afghanistan.

La production et le trafic de drogues sont, d’après nous, tout aussi alarmants. L’Afghanistan reste malheureusement le plus grand producteur d’opium au monde, 60 % de son produit intérieur brut provenant du commerce illicite de drogues. Nous déplorons que les plans actuellement mis en œuvre n’obtiennent que des résultats limités quant à l’éradication de ces cultures. De toute évidence, les fonds servant à l’acquisition d’armes proviennent eux aussi du commerce de la drogue. Il sera primordial pour l’avenir du pays que l’on progresse sur ce front, dans la mesure où l’économie de la drogue constitue un facteur supplémentaire d’insécurité et de violence.

La gravité de la situation dans les deux domaines que je viens de citer explique aussi la faiblesse des avancées dans la reconstruction et le développement économique du pays. Bien qu’en hausse, les indicateurs économiques et sociaux de l’Afghanistan restent très bas. Cela nous préoccupe fortement car c’est le résultat de plusieurs décennies de conflit qui ont ravagé le pays.

Le processus de Bonn, qui s’achèvera le mois prochain, aura abouti à des résultats importants, que nous souhaiterions souligner, en particulier en ce qui concerne l’édification d’institutions politiques démocratiquement élues, la réforme de l’administration civile – tout au moins au niveau central, ou national –, la création d’institutions de sécurité nationales et l’achèvement quasi total du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion des forces militaires afghanes.

Il nous semble pourtant que toutes ces réalisations demeurent insuffisantes pour instaurer une paix durable en Afghanistan. Il faudra encore du temps pour améliorer les conditions de sécurité, consolider les institutions performantes et légitimes et assurer le développement économique et social du pays. Voilà pourquoi nous pensons que la communauté internationale devrait, au cours des prochaines années, continuer de prêter assistance à la normalisation de la situation en Afghanistan.

À cet égard, nous sommes d’avis que l’ONU doit y maintenir sa présence après mars 2006 et nous soutenons les activités menées par la MANUA pour préparer la prochaine étape. Les principes mentionnés dans le rapport du Secrétaire général constituent selon nous une base satisfaisante pour définir le cadre de cette participation.

Nous espérons recevoir des recommandations concrètes mentionnées par M. Arnault avant l’expiration du mandat de la MANUA, de sorte que l’ONU puisse continuer de contribuer à la réalisation de l’objectif qui est d’instaurer une paix durable et viable en Afghanistan.

Enfin, nous nous félicitons de la seconde révision du projet de déclaration présidentielle sur la situation en Afghanistan, auquel ma délégation souscrit sans réserve.

M. Faaborg-Andersen (Danemark) (*parle en anglais*) : À mon tour, je remercie M. Arnault de son excellent exposé sur la situation actuelle en Afghanistan.

Après plus de 20 ans de conflit, le peuple afghan aspire fortement à la paix, à la démocratie, à la sécurité et à de meilleures conditions de vie. Y font obstacle les seigneurs de la guerre déçus dans leurs espérances, les barons de la drogue, Al-Qaida et les Taliban, auxquels l'instabilité permanente et la faiblesse de l'État conviennent à merveille. Nous devons empêcher ces forces néfastes de l'emporter. L'Afghanistan a parcouru un long chemin depuis la fin du régime taliban. Le Danemark est d'avis que si la communauté internationale continue d'apporter un appui militaire et politique tout en soutenant le développement du pays, la tendance globalement positive se poursuivra, en dépit des nombreux problèmes.

Le Danemark note avec satisfaction que les préparatifs des élections à la Wolesi Jirga et aux conseils provinciaux, prévues pour le 18 septembre, sont sur la bonne voie. Une plus grande participation électorale sera cruciale et le Danemark espère, en particulier, que le taux élevé de participation des femmes qui avait marqué les élections présidentielles de l'an dernier pourra être répété, voire dépassé, lors des prochains scrutins. Le Danemark se félicite par ailleurs des rôles positifs joués par la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour le suivi du respect des droits politiques jusqu'aux élections.

Pour que les préparatifs des élections se déroulent comme prévu, il faut combler d'urgence le déficit de financement d'environ 29 millions de dollars. Le Danemark a récemment décidé d'accroître sa contribution financière pour les élections et espère que d'autres feront de même.

Les efforts pour assurer la sécurité seront essentiels pour réduire au minimum les risques d'intimidation de candidats et d'électeurs au cours des prochaines élections.

Le Danemark est préoccupé par la détérioration de la situation en matière de sécurité dans le sud et l'est de l'Afghanistan, ainsi que par le nombre croissant d'attaques visant les forces de sécurité afghanes et internationales. À cet égard, nous exprimons nos sincères condoléances au Gouvernement espagnol ainsi qu'aux familles des victimes pour les récentes tragiques pertes de vies humaines. L'influence grandissante d'éléments non afghans, y compris ceux affiliés à Al-Qaida, la sophistication croissante des armes employées par les Taliban et Al-Qaida, ainsi que la tendance de plus en plus marquée à prendre pour cible les collectivités locales et leurs dirigeants sont particulièrement préoccupantes.

Nous nous félicitons de l'achèvement du programme officiel de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, et appuyons vigoureusement le programme en cours visant à démanteler les groupes armés illégaux.

Une autre priorité fondamentale pour améliorer la situation en matière de sécurité en Afghanistan reste la lutte contre la culture, la vente et le trafic de drogues illicites, qui, comme le signale le dernier rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2005/525), servent à financer la criminalité, la corruption, les groupes armés illégaux et les éléments extrémistes. L'assistance au développement de moyens de subsistance différents doit continuer à occuper une place centrale dans ces tentatives.

Le Danemark espère que les élections pourront servir de tremplin à l'élaboration d'un nouveau cadre pour l'engagement de la communauté internationale au-delà du Processus de Bonn. L'Afghanistan reste confronté à des problèmes de grande ampleur, ayant des ramifications régionales et mondiales, qui exigent toute notre attention. Il sera essentiel de veiller à un pilotage par les Afghans eux-mêmes, dans le cadre d'un large rassemblement, et à un appui international soutenu pour assurer le succès du processus basé à Kaboul.

Afin de clarifier les priorités du pacte de Kaboul, j'espère que les pourparlers lancés entre le Représentant spécial du Secrétaire général et le Gouvernement afghan pourront être très prochainement élargis afin d'incorporer un large dialogue au sein du pays, ainsi qu'un dialogue entre l'Afghanistan et la communauté internationale. Le Danemark souhaite que le pacte de Kaboul prenne en compte un ensemble de questions prioritaires liées à l'édification de la nation et prolonge la dynamique en cours en fixant des objectifs, des délais et des exigences clairs pour l'Afghanistan comme pour la communauté internationale.

Il incombe à la communauté internationale d'appuyer et d'aider à mettre en œuvre les objectifs et priorités fixés par le Gouvernement afghan. Le Danemark a décidé de proroger son aide au

développement et son assistance humanitaire en Afghanistan jusqu'en 2009, et encourage les autres partenaires de développement à souscrire des engagements à long terme du même ordre.

Enfin, le Danemark attache une grande importance au renforcement des institutions et à la réforme de l'administration civile, notamment dans le secteur de la justice. Ceci comprend le renforcement de la primauté du droit, l'élimination de la corruption et la mise en place de garanties pour la protection des droits de l'homme, y compris les droits des femmes. Dans le domaine de la justice de transition, le plan d'action élaboré conjointement par le Gouvernement afghan, la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan et la MANUA est encourageant et doit être avancé pour que des mesures d'application puissent être prises à brève échéance.

Pour terminer, le Danemark tient à remercier M. Arnault et son équipe de la MANUA pour tout leur travail et leur dévouement à la cause d'un avenir meilleur pour le peuple afghan. À la lumière des résultats positifs obtenus à ce jour, le Danemark est favorable à ce que la MANUA continue à jouer un rôle important. Nous convenons qu'un processus piloté de plus en plus par les Afghans appelle une meilleure coordination entre les acteurs internationaux, et nous espérons avoir des échanges constructifs avec le Gouvernement afghan, la MANUA et d'autres partenaires, aussi bien dans le cadre du processus de Kaboul qu'au cours des prochaines consultations sur le rôle futur de la MANUA.

Enfin, nous appuyons la déclaration présidentielle sur l'Afghanistan qui doit être adoptée à l'issue du présent débat.

M. Zinsou (Bénin) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, pour l'excellente présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2005/525) et pour son témoignage sur les derniers développements survenus dans le pays. L'analyse approfondie de la situation,contenue dans le rapport du Secrétaire général, est particulièrement édifiante sur les progrès accomplis en trois ans par l'Afghanistan et sur les étapes qui lui restent à franchir pour l'achèvement du processus de transition.

Ma délégation a retenu trois grands axes d'action qui, à son avis, méritent une attention particulière de la part du Conseil de sécurité : la tenue des élections législatives; la maîtrise des problèmes de sécurité; l'importance de la consolidation de la paix après la fin de la transition.

Le bilan qui nous est présenté sur les préparatifs des élections montre comment l'Afghanistan s'emploie à capitaliser les acquis du processus de transition pour avancer en tirant parti du partenariat fort efficace établi avec la communauté internationale. Les réalisations figurant à l'actif de ce partenariat sont considérables au regard des difficultés décrites dans le rapport.

La question du bouclage du financement pour les élections interpelle la communauté internationale. Compte tenu des avancées remarquables réalisées, il ne serait pas compréhensible que le processus puisse être freiné faute de mobiliser les moyens adéquats. À cet égard, nous exhortons les généreux donateurs engagés aux côtés du peuple afghan à consentir les apports complémentaires nécessaires pour assurer un heureux aboutissement du processus de transition.

Le dépouillement des résultats du prochain scrutin requiert que l'on tienne compte des leçons tirées de l'élection présidentielle d'octobre 2004. Il importe de prendre des dispositions renforcées de sécurité lors de l'acheminement des urnes des bureaux de vote jusqu'aux localités de décompte. Cela permettra de s'assurer que toutes les voix exprimées par les populations pourront peser de tout leur poids dans le choix de leurs représentants.

La maîtrise des problèmes de sécurité est cruciale. Nous notons que les extrémistes et les groupes armés illégaux continuent de représenter un défi majeur pour la paix et la stabilité dans le pays. Nous appuyons un engagement de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) aux côtés des forces afghanes pour œuvrer ensemble à la démobilisation de ces groupes armés illégaux. Les modalités de cette démobilisation doivent être modulées en fonction des objectifs poursuivis.

Les projections de croissance des effectifs de l'armée et de la police afghanes incitent à l'optimisme, tout comme les performances réalisées dans la mise en œuvre du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Nous rendons hommage à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et aux pays qui contribuent aux mesures destinées à sécuriser durablement le pays. Nous les exhortons à poursuivre d'arrache-pied leur action pour doter l'Afghanistan des moyens et des

ressources humaines nécessaires pour consolider le nouvel ordre qui s'établit dans le pays.

La montée en puissance de l'insurrection constitue à cet égard pour l'ensemble des acteurs engagés un défi majeur. À juste titre, le Secrétaire général attire l'attention sur la nécessité d'éliminer les sources de financement et les appuis extérieurs de cette insurrection.

L'impact négatif de l'insurrection sur les activités d'assistance humanitaire est préoccupant. Nous en appelons à un renforcement des effectifs militaires affectés à la protection des travailleurs humanitaires pour accélérer le processus de reconstruction du pays. À cet égard, nous partageons les préoccupations exprimées par le Secrétaire général, qui met en évidence les risques liés à un désengagement précoce de la communauté internationale dans la phase d'après élections. En effet, l'irréversibilité des avancées réalisées dépend d'un soutien constant à la mise en œuvre des stratégies et des orientations imprimées aux divers secteurs d'activité pour générer des synergies bénéfiques pour le redressement du pays.

La communauté internationale devra rester mobilisée aux côtés du peuple afghan pour maintenir la dynamique de la reconstruction et pour conforter les réformes en cours. La poursuite du partenariat entre les pays donateurs et les autorités afghanes est donc indispensable. En particulier, une assistance multisectorielle intégrée s'impose pour éliminer la filière des stupéfiants et introduire des filières de substitution attrayantes et rémunératrices.

Au demeurant, il est heureux que le Gouvernement afghan et l'ONU aient identifié clairement les principes fondamentaux qui contribueraient à renforcer la coopération internationale en faveur de la reconstruction de l'Afghanistan.

M. Bolton (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le représentant de la Grèce pour m'avoir permis de faire plus tôt que prévu ce dont j'avais l'intention de m'acquitter plus tard. C'est quelque chose qui, quoique pas tout à fait révolutionnaire, pourrait créer un précédent. Avec votre aimable permission, Monsieur le Président, plutôt que de lire mes observations, je vais simplement demander qu'elles soient distribuées pour être examinées avec soin par chaque membre du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant des États-Unis de faire circuler son texte et de la brièveté de son intervention.

M. Baja (Philippines) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative de tenir ce débat public sur l'Afghanistan. Nous aussi remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, pour la présentation du rapport du Secrétaire général (S/2005/525) et pour son exposé complet sur les préparatifs des élections.

Dans moins de quatre semaines, le peuple afghan exercera une fois encore son droit de vote à l'heure cruciale des élections législatives et des élections aux conseils provinciaux. Nous sommes heureux que le processus électoral, mis à part les quelques problèmes de financement rencontrés, soit en bonne voie. Nous espérons que, grâce aux enseignements tirés des élections présidentielles de l'an dernier et à l'appui de la communauté internationale, en particulier des pays donateurs, les élections de septembre se dérouleront avec succès et atteindront les objectifs du programme politique fixés dans le cadre du processus de Bonn.

Ma délégation se félicite des efforts déployés par le Gouvernement du Président Karzaï et la communauté internationale pour assurer la tenue des élections législatives et locales. Ces élections seront nettement plus complexes que les élections présidentielles historiques de l'an dernier, et nous sommes heureux de constater que le peuple afghan, avec l'aide de la communauté internationale, manifeste une fois de plus sa détermination de décider de son avenir politique par le biais d'élections démocratiques. Il importe que les donateurs internationaux répondent d'urgence à l'appel du Secrétaire général pour combler le déficit de financement et veiller à ce que les préparatifs des élections se poursuivent comme prévu. Le succès des élections dépend dans une large mesure de l'achèvement, dans les délais, du processus technique.

Un élément crucial qui sera déterminant pour la crédibilité et l'intégrité des élections futures réside dans les conditions de sécurité dans lesquelles les élections se dérouleront. Comme lors des élections présidentielles de l'an dernier, les conditions de sécurité devraient permettre au peuple d'être à même d'exercer librement son choix sans crainte ni intimidation.

Les succès récemment obtenus concernant certains aspects du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion contribuent favorablement à l'amélioration de la sécurité, notamment au désarmement, qui prend fin, des groupes armés illégaux, à la collecte et au regroupement d'armes lourdes dans de bonnes conditions de sécurité, et au progrès intervenu dans le démantèlement des groupes armés illégaux. Toutefois, les actes de violence récents imputés aux activités terroristes croissantes des Taliban, d'Al-Qaida et des autres groupes extrémistes sont préoccupants, en particulier parce qu'ils visent les agents électoraux et les civils. Pire encore, non seulement ces groupes sont à présent mieux organisés, mieux armés et mieux financés, mais il est manifeste qu'ils ont maintenant pour but de déstabiliser la situation politique afghane. La grande difficulté est d'éliminer leur source de financement.

Au vu de la sécurité qui se détériore, nous demandons instamment de procéder d'urgence à l'élargissement prévu de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Nous nous associons à l'appel lancé par le Secrétaire général aux pays qui composent la FIAS pour qu'elle adopte de rigoureuses règles d'engagement communes propres à améliorer sa capacité de faire face aux situations plus difficiles qu'elle rencontrera probablement à mesure de son élargissement. Nous prenons acte de la contribution des forces des États-Unis, de la FIAS et des opérations de maintien de la paix menées par l'OTAN.

Ma délégation souhaite également mettre en relief l'observation faite par le Secrétaire général, à savoir que « l'achèvement de cette transition politique est une étape essentielle, mais à elle seule elle ne suffira pas à établir en Afghanistan une paix durable » (S/2005/525, par. 81).

De fait, il est temps que la communauté internationale envisage un nouveau cadre d'engagement avec l'Afghanistan au lendemain du processus politique. Le programme institutionnel de l'Accord de Bonn devra à présent être poursuivi en même temps que le processus de reconstruction.

La mise en place d'institutions gouvernementales efficaces, aux niveaux local et provincial, sera fondamentale pour veiller à ce que le relèvement économique essentiel et les programmes humanitaires et de protection sociale, dont ceux de la société civile et des organisations non gouvernementales, touchent la population dans tout le pays. Ces institutions seront d'une importance vitale pour faire face aux difficultés que pose le plan de mise en œuvre de la lutte contre les stupéfiants, qui comprend l'offre de moyens de subsistance autres que la culture du pavot, des projets de développement et de relèvement destinés à fournir les services de base à la population, des mécanismes de réaction face aux catastrophes et des mesures pour répondre aux besoins de plus de 3 millions de réfugiés de retour en Afghanistan.

À l'évidence, un appui international soutenu est nécessaire après les élections pour assurer la sécurité, le désarmement complet, la justice et une administration civile compétente dans toutes les provinces afin de veiller au développement de ces institutions. Ma délégation se félicite que le Secrétaire général ait clairement défini les principes fondamentaux visant à renforcer la coopération entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale.

Enfin, nous tenons à rendre hommage une fois encore au peuple afghan pour sa détermination inébranlable de décider de son avenir politique en dépit de tout. Il importe que la communauté internationale et le Conseil de sécurité permettent à l'Afghanistan de contrôler ce processus politique.

M. Mahiga (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'accueillir chaleureusement ceux d'entre nous qui sont de retour. C'est avec retard que je vous félicite pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'août. Je voudrais remercier également la délégation grecque de sa présidence couronnée de succès le mois dernier.

Je m'associe aux orateurs précédents pour remercier le Secrétaire général de son rapport complet sur la situation en Afghanistan (S/2005/525). Mon gouvernement rend hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et aux pays donateurs pour leurs efforts inlassables afin que l'Afghanistan reprenne sa place au sein de la communauté internationale.

Il y a lieu de se réjouir que le processus politique tracé par l'Accord de Bonn progresse. Les élections législatives prévues pour le 18 septembre offrent l'espoir que ce processus continuera à façonner la vie politique afghane sur la base d'un gouvernement représentatif et acceptable sur le plan constitutionnel.

Toutefois, on s'inquiète de plus en plus de savoir si les élections donneront naissance à un parlement fort et stable dans la mesure où des partis politiques sont mis à l'écart. Nous demandons donc instamment la création d'un mécanisme qui garantisse la participation de tous les partis politiques et de tous les secteurs de la société, y compris les femmes.

Un autre facteur qui préoccupe gravement, c'est l'augmentation de la culture et du commerce des stupéfiants qui financent la criminalité, la corruption et les activités armées illégales. Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport (S/2005/525), l'Afghanistan demeure le plus grand producteur d'opium, fournissant près de 87 % du total de l'offre mondiale. L'ampleur du problème appelle à un engagement sérieux et déterminé de la région et de la communauté internationale pour lutter contre la production de l'opium en Afghanistan. Nous saluons les efforts du Gouvernement afghan, de l'ONU, du Royaume-Uni, en tant que nation chef de file, et de tous les autres pays qui prêtent assistance à l'Afghanistan pour réduire la culture des drogues illégales. Ces efforts ont abouti à une légère réduction par rapport à l'an dernier. Néanmoins, nous estimons que le remplacement de la production d'opium par celle d'autres cultures n'est qu'une demi-mesure. Ces efforts doivent être accompagnés par l'intensification de la campagne mondiale de lutte contre la toxicomanie. Car sans une réduction de la demande de ces drogues, leur offre illégale se poursuivra.

Nous sommes heureux de faire part du renouvellement d'un accord entre l'Afghanistan et les pays voisins qui garantit le retour, à titre volontaire, des réfugiés afghans de ces pays, avec l'aide du Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies. Le fait que les rapatriés soient inscrits sur les listes électorales pour les élections parlementaires de septembre constitue un pas important.

Nous sommes également encouragés par l'effet positif de la présence de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) sur le maintien de la paix à Kaboul, et nous appuyons l'appel lancé en faveur du déploiement de la FIAS au-delà de Kaboul, vers d'autres zones urbaines. La détérioration de la sécurité dans certaines parties du pays doit être traitée avec plus d'imagination et de fermeté. Nous tenons à transmettre nos condoléances à l'Espagne et aux familles des membres du personnel qui ont récemment perdu la vie en Afghanistan, dans un accident d'hélicoptère.

Le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion, la mise en place des institutions et les réformes, le cadre juridique et réglementaire et la reconstruction économique de l'Afghanistan sont encore des défis énormes pour les autorités afghanes, pour la MANUA et pour tous les pays qui aident l'Afghanistan dans sa lente et douloureuse transition d'un État paria à un État de droit qui appelle le respect de la communauté internationale. Nous saluons les progrès réalisés jusqu'à présent, mais le chemin qui reste à parcourir pour amener l'Afghanistan à un état de paix et de normalité est loin d'être terminé. Il est donc impératif de combler le déficit de financement pour les prochaines élections, pour la mise sur pied des institutions de gouvernance démocratique, pour la réinsertion et la reconstruction afin d'assurer la continuité des programmes de consolidation de la paix.

La délégation tanzanienne demande au Gouvernement et au peuple afghans d'œuvrer de concert en faveur de la paix, de tenir des élections parlementaires régulières et ouvertes à tous, de prendre des mesures de confiance et de coopérer avec l'ONU et les partenaires de développement, qui les aident à édifier des institutions démocratiques et à reconstruire l'économie afghane. Nous demandons aux groupes armés illégaux de renoncer à la violence et de cesser de faire obstacle au processus politique, et bien plutôt de prendre part au rétablissement de la paix et de la sécurité et aux efforts entrepris par leur pays en matière de développement, après deux décennies de conflit violent et dévastateur.

Enfin, Monsieur le Président, nous nous félicitons du projet de déclaration présidentielle préparée par votre délégation sur la situation en Afghanistan et nous nous y associons.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole également au nom de l'Union européenne et des pays qui se sont associés à cette déclaration.

L'Union européenne accueille chaleureusement l'exposé que vient de nous faire M. Arnault et le débat qui se tient aujourd'hui, à la veille d'une période cruciale pour l'Afghanistan. Cela nous donne la possibilité de réaffirmer l'engagement à long terme qu'ont pris l'Union européenne et les autres membres

de la communauté internationale de reconstruire l'Afghanistan.

Nous félicitons le Gouvernement et le peuple afghans pour les énormes progrès qu'ils ont accomplis depuis la signature de l'Accord de Bonn en décembre 2001. Nous partageons leur vision d'un Afghanistan stable, pacifique et démocratique occupant la place qui lui revient de droit au sein de la communauté des nations. Alors que le processus de Bonn s'achève, l'Union européenne s'affirme résolue à continuer de soutenir les efforts déjà entrepris par le Gouvernement afghan pour progresser sur de nombreux plans : bonne gouvernance; état de droit; droits de l'homme, y compris les droits de la femme; renforcement des capacités institutionnelles; développement économique; réduction de la pauvreté; et lutte contre les stupéfiants. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son très utile rapport (S/2005/525) en date du 12 août, d'importants problèmes persistent dans tous ces domaines. Si on n'y prend garde, ils menacent de saper les progrès accomplis à ce jour en Afghanistan.

En coopération étroite avec le Gouvernement afghan, les États membres de l'UE ont pris des initiatives dans un certain nombre de domaines clefs. L'Allemagne coordonne l'appui international aux efforts que le Gouvernement afghan déploie pour mettre sur pied une force de police nationale impartiale et efficace. L'Italie coordonne l'aide internationale en vue d'aider à établir un système judiciaire reposant sur l'état de droit. Le Royaume-Uni coordonne la lutte contre les stupéfiants, et la France est à la tête de l'action visant à soutenir la nouvelle Assemblée nationale. En outre, les États membres de l'UE ont fourni à la fois des fonds et des experts au processus de désarmement, démobilisation et réinsertion et offrent un appui au programme de dispersion des groupes armés illégaux.

L'Union européenne se félicite des élections parlementaires et provinciales qui, comme on nous l'a dit, doivent se tenir le 18 septembre 2005. Ces élections, qui font suite aux élections présidentielles d'octobre 2004, marquent un pas en avant sur la voie de l'enracinement de la démocratie en Afghanistan. L'Union européenne contribue au succès de ces élections de différentes façons. Une mission d'observation électorale de l'UE surveillera tous les aspects des élections. Sur le plan financier, l'UE agit collectivement – c'est-à-dire par ses États membres et par le budget de l'Union européenne – en versant une contribution de 60 millions de dollars pour l'organisation de ces élections. Cette contribution ne représente qu'une seule tranche d'une enveloppe collective de l'UE répartie sur cinq ans et s'élevant à 3,8 milliards de dollars, destinée en totalité à assister la reconstruction de l'Afghanistan.

De nombreux États membres de l'UE déploient également des ressources en matière de sécurité dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), placée sous le commandement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, pour aider le Gouvernement afghan à assurer la sécurité, en particulier pendant le déroulement des élections.

À cet égard, je voudrais également rendre hommage aux 17 soldats de la paix espagnols qui ont perdu la vie dans un accident d'hélicoptère dans la province d'Herat, la semaine dernière. Je présente mes condoléances à leurs familles, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple espagnols.

Plusieurs États membres de l'UE dirigent des équipes de reconstruction provinciales dans tout le pays. Plusieurs États membres de l'UE participent également à l'opération Enduring Freedom, qui assure une présence sécuritaire dans le sud et l'est du pays. L'UE appuie les efforts du Gouvernement afghan et de la communauté internationale en vue de créer un environnement sûr dans lequel le peuple d'Afghanistan pourra vivre sans craindre le terrorisme ou la violence, et condamne les éléments qui cherchent à saper les progrès réalisés par le pays. L'UE est favorable à une présence continue de la communauté internationale en vue d'assurer la sécurité, tant que les forces de sécurité afghanes ne sont pas pleinement opérationnelles.

L'UE reconnaît l'excellent travail de la MANUA et du Représentant spécial Arnault, ainsi que les liens constructifs que ce dernier entretient avec le Gouvernement afghan. Nous attendons avec intérêt de pouvoir contribuer aux débats en vue de convenir d'un cadre pour la prochaine phase de la présence internationale en Afghanistan et nous espérons que l'ONU continuera de jouer un rôle important et de chef de file.

L'UE souhaite informer ses partenaires que le Conseil des Ministres des affaires étrangères a invité M. Javier Solana, Haut Représentant, et la Commission européenne à préparer des propositions pour un cadre global à long terme régissant les relations entre l'UE et

l'Afghanistan après les élections parlementaires de septembre 2005.

Je voudrais à présent faire quelques remarques en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni se félicite de la détermination dont le Gouvernement afghan – notamment avec l'engagement personnel du Président Karzaï – fait preuve pour s'attaquer au trafic de stupéfiants. Cette année a connu un certain nombre de succès importants. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime devrait confirmer, dans le courant de ce mois, que les cultures de pavot sont en baisse dans certaines des provinces où le pavot est traditionnellement cultivé. Dans le même temps, les opérations de lutte contre le commerce de l'opium se sont accélérées et les premières inculpations de trafiquants de stupéfiants ont été rendues publiques en mai dernier.

Néanmoins, les stratégies durables de lutte contre les stupéfiants – notamment la création d'autres moyens de subsistance – prennent du temps, surtout lorsque les problèmes sont aussi graves que c'est le cas en Afghanistan. Elles requièrent également la coopération des États voisins et un meilleur contrôle des frontières. En outre, la culture et le trafic des stupéfiants ne constituent pas un problème isolé, mais un problème qui menace de saper tous les aspects de la reconstruction. À moins que nous ne renforcions notre engagement commun de lutter contre les stupéfiants en Afghanistan, nous risquons d'aboutir à un véritable échec stratégique sur le long terme.

Le Royaume-Uni note à cet égard la création d'un fond d'affectation spéciale pour la lutte contre les stupéfiants, auquel il est fait référence au paragraphe 38 du rapport du Secrétaire général (S/2005/525). En tant que nation chef de file pour la lutte contre les stupéfiants, le Royaume-Uni exhorte les partenaires internationaux à contribuer au fond d'affectation spéciale et à envisager de détacher des conseillers chargés de renforcer la formation du personnel du maintien de l'ordre et d'appuyer le système pénal en Afghanistan. Faire transiter le financement par le fond d'affectation spéciale pour la lutte contre les stupéfiants fera en sorte que les ressources soient allouées de manière transparente et efficace tout en permettant au Gouvernement afghan de s'approprier le problème des stupéfiants et d'acquérir la capacité de le gérer et d'y mettre fin.

Enfin, le Royaume-Uni contribue de manière importante à la Force internationale d'assistance à la sécurité et nous attendons avec intérêt de succéder à l'Italie dans le commandement de cette force en avril 2006 lorsque le Corps de réaction rapide du Commandement allié en Europe se déploiera en Afghanistan.

Comme d'autres collègues, je me félicite vivement du projet de déclaration présidentielle.

M. Duclos (France) : À mon tour, je remercie M. Jean Arnault pour sa présentation qui complète le rapport du Secrétaire général du 12 août dernier (S/2005/525).

Je souhaiterais faire quelques commentaires supplémentaires, à titre national, à la déclaration faite par l'Ambassadeur du Royaume-Uni au nom de la présidence de l'Union européenne.

En premier lieu, je souhaiterais souligner l'importance des élections législatives et provinciales qui vont se dérouler dans un peu plus de trois semaines. Ce sera une étape cruciale qui devrait permettre de finaliser le processus politique. Il reste pas mal de défis à relever, et donc nous devons tous, les uns et les autres, joindre nos efforts pour permettre un résultat heureux de cette échéance. À titre national, nous nous sommes engagés à hauteur d'1 million d'euros pour compléter le financement de ces élections, et nous avons aussi renforcé notre dispositif militaire car la sécurité de ces élections est évidemment un élément majeur de l'équation.

En second lieu, après le 18 septembre, nous devrons veiller à la bonne mise en place des autorités élues. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'action que nous menons, comme l'a indiqué tout à l'heure l'Ambassadeur du Royaume-Uni, pour coordonner l'appui à l'établissement du Parlement afghan. Nous consacrerons 2,5 millions d'euros à cet objectif, et, avec les partenaires qui nous suivent dans cette action, nous avons l'intention de former 150 fonctionnaires parlementaires.

En troisième lieu, nous avons pris note avec satisfaction que le Gouvernement afghan a confirmé son souhait de continuer à bénéficier de l'appui de la communauté internationale une fois les élections parlementaires achevées, donc une fois terminé le processus de l'Accord de Bonn. Nous soutenons naturellement la poursuite de l'action de la

communauté internationale et nous apportons notre appui aux principes formulés par le Secrétaire général dans ses deux derniers rapports sur les modalités et le principe de cette assistance internationale dans la nouvelle phase qui va s'ouvrir ainsi.

Enfin, un dernier mot, pour souligner à nouveau, comme d'autres collègues, notre préoccupation sur l'insécurité qui continue à régner dans le pays malgré les efforts importants que nous consentons dans ce domaine. Un tribut élevé a été payé par certains pays en termes de vies des soldats : les États-Unis, bien sûr, mais aussi l'Espagne. Je voudrais, à cet égard, rendre un hommage particulier aux soldats espagnols qui ont payé récemment de leur vie le courage de leur engagement dans ce pays. Nous présentons nos condoléances au peuple et au Gouvernement espagnols.

En conclusion, les menaces sur la sécurité, les attaques, les risques qui continuent à peser sur l'instabilité de l'Afghanistan, doivent nous renforcer, les uns et les autres, dans notre détermination à progresser sur tous les fronts : celui de la sécurité, de la lutte contre la drogue, du désarmement, de la formation de l'armée et de la police afghanes et de la lutte contre les groupes terroristes.

Comme les autres partenaires, nous appuyons le projet de déclaration présidentielle.

M. Benmehidi (Algérie) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance publique. Je voudrais aussi remercier M. Arnault pour la présentation du rapport du Secrétaire général (S/2005/525) ainsi que pour l'exposé complet et utile qu'il nous a présenté sur la situation actuelle en Afghanistan.

Des progrès et des résultats remarquables ont été réalisés par l'Afghanistan dans la mise en œuvre de l'Accord de Bonn; le processus de paix n'a cessé d'avancer et le pays est engagé sur la voie de la stabilité. Les prochaines élections législatives et provinciales du 18 septembre prochain, qui marqueront la fin du processus de Bonn, sont une étape essentielle sur la voie de cette stabilité. Nous saluons, à cet égard, les efforts que fournit la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour aider le Gouvernement afghan.

Les préparatifs de ces élections ont pu être menés à bien, malgré la détérioration de la sécurité, en particulier dans le sud et une partie de l'est du pays. Plus de 5 000 candidats sont enregistrés et 1,5 million de nouveaux électeurs inscrits, ce qui constitue une étape positive dans le processus électoral. À présent, le Gouvernement afghan, avec l'aide de la communauté internationale, doit prendre les mesures nécessaires pour faire de ces élections un succès.

Nous avons noté une détérioration préoccupante de la situation en matière de sécurité ces derniers mois, en raison de la recrudescence d'actes de violence d'origine terroriste et criminelle. L'aggravation de la situation sécuritaire risque de réduire à néant les efforts de reconstruction du pays. C'est la raison pour laquelle, comme le fait observer le Secrétaire général dans son rapport, l'aide internationale en matière de sécurité revêt une importance vitale pour l'Afghanistan. Il est également important que le Gouvernement afghan et la Force internationale d'assistance à la sécurité s'attaquent à la violence et à ses causes sous-jacentes.

Le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR), essentiel à l'instauration d'une stabilité durable en Afghanistan, est de nature à permettre la tenue d'élections libres et justes dans tout le pays et à renforcer l'autorité du Gouvernement central. Nous saluons, à cet égard, la fin du désarmement et de la démobilisation des anciens soldats et officiers des forces armées afghanes et les progrès réalisés concernant les programmes de collecte d'armes lourdes.

La production et le trafic de drogues qui ont, il faut le reconnaître, plutôt prospéré, et qui constituent une menace, à long terme, pour la stabilité du pays et sa reconstruction économique, doivent être combattus. Les mesures prises par le Gouvernement afghan et par d'autres partenaires pour lutter contre ce fléau sont à saluer, mais elles doivent à l'évidence s'articuler autour du renforcement des contrôles et des programmes visant à éradiquer la pauvreté. Il est également essentiel que se poursuivent la coopération et le dialogue entre le Gouvernement afghan et les pays voisins.

Afin que le processus de paix soit irréversible, la communauté internationale se doit de poursuivre ses efforts pour consolider la paix et la stabilité en Afghanistan, qui continuera d'avoir besoin d'une aide extérieure après la transition qui s'achèvera avec la tenue des élections législatives et locales.

Enfin, Monsieur le Président, je voudrais apporter l'appui de ma délégation au projet de déclaration que vous avez bien voulu nous soumettre.

M. Motoc (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saluer l'initiative du Japon de convoquer ce débat bien venu sur la situation en Afghanistan. Plus généralement, il y a lieu de féliciter le Japon de son importante contribution à l'ensemble des efforts internationaux visant à instaurer une paix durable en Afghanistan, et en particulier des résultats notables qu'il obtient en tant que pays chef de file du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion. Il convient également de mettre en exergue et de saluer le rôle moteur assumé par la délégation japonaise ici, à New York, dans la coordination des initiatives et des mesures prises par le Conseil de sécurité sur la question afghane.

Je voudrais également me joindre aux autres membres du Conseil pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, de l'exposé très complet qu'il nous a présenté aujourd'hui et de toutes les activités importantes qui fournissent la matière de ce rapport au Conseil. Je remercie également le Secrétaire général de son dernier rapport sur la question (S/2005/525).

Je serai bref, puisque la Roumanie souscrit pleinement, en tant que pays en voie d'adhésion à l'Union européenne, à la déclaration que vient de faire l'Ambassadeur Jones Parry au nom de celle-ci.

Des progrès remarquables ont déjà été accomplis dans la mise en œuvre du processus de Bonn. Cela n'aurait pas été possible sans la capacité de rebondir et la détermination du peuple afghan et le partenariat forgé entre son gouvernement et la communauté internationale. Alors que le processus de Bonn touche à sa fin avec la tenue des élections législatives de septembre, c'est le moment de faire un bilan de ce qui a été réalisé jusqu'à présent et de définir les étapes qui viendront consolider à l'avenir les progrès accomplis pour les rendre irréversibles.

Il ne fait pas de doute que l'Afghanistan aura encore besoin de l'appui de la communauté internationale. Comme l'a indiqué à juste titre le Secrétaire général dans son rapport, la sécurité, la création d'institutions efficaces et le développement du pays prendront du temps et il faudra des efforts concertés pour poursuivre le travail au-delà du processus de Bonn.

Aussi la Roumanie appuie-t-elle le Secrétaire général dans son intention d'entamer après les élections des consultations afin de déterminer la marche à suivre. Nous serons heureux de participer aux discussions à venir sur le rôle futur des Nations Unies en Afghanistan. Nous pensons que l'Organisation doit garder un rôle central de coordination des efforts de la communauté internationale en Afghanistan, en faisant fond sur le travail remarquable déjà réalisé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le Représentant spécial du Secrétaire général.

S'agissant, maintenant, de la phase actuelle de la situation en Afghanistan, nous estimons que les prochaines élections législatives sont absolument prioritaires. Nous trouvons tout particulièrement encourageant, à cet égard, que les préparatifs soient déjà bien engagés. Il ne faut ménager aucun effort pour assurer le bon déroulement de ces élections. La consultation électorale devra se dérouler dans un climat de sécurité et de stabilité. Les flambées de violence récentes, notamment dans le sud du pays, illustrent éloquemment la persistance des menaces terroristes, en sus des autres dangers qui menacent la stabilité de l'Afghanistan. Un maintien de la présence des forces internationales sera indispensable pour renforcer les conditions de sécurité et donner toutes les chances de succès aux élections, ainsi qu'à la viabilité du processus de paix qui suivra.

Par conséquent, l'intention de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de continuer d'étendre sa présence dans le pays, par conséquent, est tout particulièrement à saluer. La Roumanie, pour sa part, est en train de renforcer temporairement sa présence militaire en Afghanistan, en déployant des effectifs supplémentaires de 400 personnes en renfort de la contribution roumaine à la sécurisation des élections. Ces renforts temporaires viendront s'ajouter aux 543 personnes déjà déployées dans le cadre de la FIAS et de l'opération Liberté immuable. C'est le lieu, je crois, de rendre hommage au sacrifice consenti par 17 de leurs collègues espagnols déployés sur le terrain en Afghanistan et d'adresser nos plus sincères condoléances et l'expression de notre solidarité au Gouvernement et à la population espagnols.

Toujours en ce qui concerne les conditions de sécurité, le processus de démantèlement des groupes armés illégaux, bien nécessaire non seulement au regard d'une meilleure stabilisation des conditions

dans le pays, mais également d'un renforcement de la crédibilité des élections, a commencé à point nommé.

S'agissant de la lutte contre les stupéfiants, nous sommes favorables à une démarche globale intégrant tout l'éventail des activités de lutte contre les stupéfiants et adaptée aux conditions particulières qui prévalent en Afghanistan. Il convient, en particulier, de mettre l'accent sur la création d'autres sources de revenus pour la population. En outre, la lutte contre les stupéfiants au niveau national doit s'accompagner d'actions coordonnées aux niveaux régional et même international, comme le répète constamment ma délégation. Pour l'heure, le Gouvernement roumain a engagé un processus destiné à mettre en pratique une proposition visant à appuyer les efforts internationaux de lutte contre le trafic de stupéfiants en offrant d'autres moyens de subsistance aux Afghans.

Pour terminer, la Roumanie est convaincue, encore une fois, que l'Afghanistan a besoin d'un engagement à long terme de la communauté internationale et d'un cadre global à l'action internationale en ce sens. Nous devons avoir pour but, en définitive, de réaliser l'objectif primordial – un objectif prioritaire du Processus de Bonn – d'un Afghanistan stable, pacifique et démocratique. La Roumanie a trop investi dans cet objectif pour se contenter d'autre chose et nous voulons croire que tous les acteurs internationaux qui concourent aux efforts actuels en Afghanistan partagent cet objectif ambitieux.

Enfin, je voudrais dire que ma délégation appuie le projet de déclaration présidentielle que vous avez bien voulu présenter, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Roumanie de ses paroles aimables à l'égard de la présidence du Japon.

M. Vassilakis (Grèce) (*parle en anglais*) : Merci, tout d'abord, Monsieur le Président, pour l'organisation de ce débat et pour le rôle moteur assumé par le Japon en Afghanistan.

En premier lieu, je voudrais adresser nos sincères condoléances au Gouvernement et à la population espagnols, qui viennent de perdre 17 de leurs soldats envoyés dans le pays en mission de paix.

Nous adressons nos sincères remerciements à M. Arnault pour son exposé des plus complets sur la situation en Afghanistan. Je tiens à féliciter la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de son travail acharné, de son dévouement et de sa contribution inappréciable à l'assistance fournie au peuple afghan, en ces heures difficiles et critiques.

La Grèce souscrit pleinement à la déclaration faite par le Représentant permanent du Royaume-Uni au nom de l'Union européenne, à laquelle je voudrais toutefois ajouter les observations suivantes.

Les élections législatives et locales afghanes fixées le 18 septembre marquent un tournant important dans l'évolution lente et difficile du pays vers un avenir de paix, de stabilité et de démocratie et la réalisation du Processus de Bonn. Nous sommes tous bien conscients des problèmes nombreux et variés auxquels le pays continue de se heurter, mais il est réconfortant de voir les progrès réalisés ces dernières années. Nous trouvons encourageant le cours positif pris par les événements depuis quelque temps et les préparatifs des prochaines élections, qui sont globalement bien engagés.

Après ces élections commence un nouveau processus. La responsabilité en reviendra au premier chef au Gouvernement et au peuple afghans, qui devront décider de quelle manière la communauté internationale peut leur apporter son concours pour les aider à réaliser pleinement leurs aspirations à la paix, la sécurité, la stabilité, la démocratie et au développement économique.

De tous les problèmes graves, celui de la sécurité s'est indubitablement avéré le plus difficile à résoudre. La récente escalade de la violence a fait surgir de graves dangers, et pas seulement pour les élections à venir. Les meurtres et les attaques dont sont victimes le personnel international des organismes humanitaires et ceux qui œuvrent à la reconstruction de l'Afghanistan sont particulièrement scandaleux. Il est crucial que le Gouvernement afghan prenne des engagements prenne des engagements et intervienne à cet égard.

Les progrès réalisés dans la création et la formation d'une armée nationale afghane et de la police sont une source de satisfaction. Il en va de même des résultats obtenus dans la mise en œuvre des volets démobilisation et désarmement du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion. Nous espérons que l'extension du programme aux membres des groupes armés illégaux sera tout aussi efficace. La communauté internationale demeure fermement résolue à créer des conditions de stabilité et de sécurité dans le

pays et condamne tous les actes de violence et de terrorisme qui sapent les efforts du peuple afghan pour un avenir meilleur.

La lutte contre les stupéfiants exige elle aussi une action concertée de la part du Gouvernement afghan et de la communauté internationale. Le commerce de la drogue et son corollaire, la corruption, constituent à l'évidence les principaux obstacles à l'édification d'un Afghanistan performant et démocratique et, partant, compromettent les chances du pays d'atteindre la paix, la stabilité et le développement sur le long terme. La culture du pavot est l'une des principales sources de revenu illicite. Elle sert les desseins des criminels et des factions qui veulent saper les autorités centrales. Le Gouvernement afghan a fait preuve de détermination en prenant des mesures sérieuses pour venir à bout de ce problème, mais, pour l'instant, sans enregistrer de progrès tangible. Il y a lieu de s'en inquiéter. Tant que les choses resteront en l'état concernant la production et le trafic des drogues illicites, il sera impossible d'obtenir et de raffermir les avancées politiques, la croissance économique et le développement social.

L'Afghanistan a accompli des progrès considérables ces dernières années. Il lui reste un grand nombre d'obstacles à écarter. Même si certains peuvent paraître insurmontables du fait de leur complexité, nous pensons que le peuple afghan a le courage et la détermination nécessaires pour en venir à bout. Il est crucial que la communauté internationale maintienne son engagement et son appui à cet égard. Nous apprécions les efforts et les contributions de l'ONU et des pays pris individuellement, ainsi que des organisations non gouvernementales, de la société civile et des organisations humanitaires, qui cherchent à venir en aide à l'Afghanistan et à son peuple. La finalisation du Processus de Bonn devra rester un point de référence très net.

Nous nous félicitons que le Secrétaire général compte engager un processus pour définir de façon concrète le rôle futur de l'ONU en Afghanistan. Nous avons hâte de connaître ses propositions, car nous pensons que l'ONU a un rôle essentiel à jouer pour que le pays avance vers un avenir meilleur tant mérité.

Enfin, nous adhérons au projet de déclaration présidentielle sur la situation en Afghanistan qui sera adopté par le Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentant du Japon.

Tout d'abord, nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, de son exposé. Nous félicitons M. Arnault et le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du dévouement et des contributions remarquables dont ils font preuve afin de promouvoir et de consolider la paix en Afghanistan.

Alors que le Processus de Bonn approche de sa dernière étape, qui est aussi la plus délicate, nous constatons avec satisfaction que les préparatifs des élections fixées au 18 septembre sont bien engagés. À ce jour, le Japon a affecté une somme importante à l'organisation des élections, notamment en versant une aide d'urgence d'un montant total de 8 millions de dollars. Mais comme l'a souligné le Représentant spécial du Secrétaire général, il reste une grande pénurie de fonds. Nous en appelons donc à la générosité de la communauté internationale pour qu'elle comble au plus vite ce déficit.

Malgré la progression globalement encourageante du processus politique en Afghanistan, la situation en matière de sécurité reste extrêmement instable, voire se détériore dans certaines parties du pays. Le rapport du Secrétaire général (S/2005/525) relève un fait inquiétant : les insurgés multiplient leurs attaques, celles-ci étant de plus en plus sophistiquées et meurtrières, mieux organisées et financées. Ce phénomène est très alarmant pour le Gouvernement afghan et la communauté internationale.

Les membres de l'OTAN et d'autres pays fournisseurs de contingents s'emploient actuellement à raffermir la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) afin de permettre son déploiement dans un plus grand nombre de secteurs. Nous louons ces efforts. Il faudrait que la présence de la communauté internationale soit maintenue à son niveau actuel après les élections et que le Conseil de sécurité entreprenne au plus vite d'étudier l'extension du mandat de la FIAS.

En tant que chef de file du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion en Afghanistan, le Japon a le plaisir d'annoncer que la phase de désarmement a été menée à son terme, ce qui a été célébré lors d'une cérémonie au mois de juillet. Nous restons fermement résolus à soutenir

l’Afghanistan dans ses efforts pour atteindre les objectifs restants : la réinsertion de toutes les forces militaires afghanes en juin de l’année prochaine au plus tard et le démantèlement des groupes armés illicites.

Hormis les graves problèmes de sécurité, l’Afghanistan doit faire face à d’autres défis de taille et complexes, tels que combattre la production et le trafic des stupéfiants, mettre en place les institutions, assurer le développement économique et social. En d’autres termes, il est confronté à toute la panoplie des problèmes susceptibles de se poser à un pays dans la phase de consolidation de la paix après un conflit.

Après que les Afghans eux-mêmes et la communauté internationale ont tant investi et sacrifié pour la paix, nous ne devons pas manquer à notre devoir envers l’Afghanistan. Nous convenons que, manifestement, l’ONU devra, après les élections, continuer de contribuer à la consolidation de la paix en Afghanistan. Il faut accélérer le débat sur le cadre à mettre en place pour préserver une coopération multiforme une fois le Processus de Bonn achevé au lendemain des élections de septembre. Nous saluons et encourageons le projet du Secrétaire général d’engager un processus de consultations avec le Gouvernement afghan et tous les acteurs internationaux concernés en vue de définir l’action à mener après les élections et de présenter des propositions détaillées au Conseil de sécurité avant l’expiration du mandat de la MANUA.

À cet égard, nous rappelons que, dans leur déclaration de juin, les ministres des affaires étrangères des pays membres du Groupe des Huit ont indiqué qu’ils attendaient « avec intérêt de travailler avec le gouvernement afghan et les Nations unies pour un partenariat renouvelé entre l’Afghanistan et la communauté internationale après les élections parlementaires ». De son côté, le Japon n’épargnera aucun effort pour œuvrer au côté de la communauté internationale, qui s’emploiera très certainement à maintenir le degré élevé d’engagement dont elle fait montre depuis trois ans et demi, en contribuant à consolider la paix ainsi que le développement économique et social en Afghanistan.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Pour utiliser notre temps au mieux et afin de permettre au plus grand nombre possible de délégations de prendre la parole, je n’inviterai pas individuellement les orateurs à prendre place à la table du Conseil et à reprendre ensuite leur place sur le côté de la salle du Conseil. Quand un orateur prendra la parole, un fonctionnaire des conférences ira chercher l’orateur suivant sur la liste. Je remercie les participants de leur compréhension et de leur coopération.

L’orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l’Afghanistan, à qui je donne la parole.

M. Farhâdi (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d’abord exprimer nos condoléances au peuple et au Gouvernement espagnols ainsi qu’aux familles des 17 soldats espagnols qui ont tragiquement perdu la vie dans l’accident d’hélicoptère survenu le 16 août 2005 dans la province de Herat, dans l’ouest de l’Afghanistan. Mes condoléances s’adressent également aux familles de tous ceux qui ont péri en Afghanistan en luttant contre le terrorisme international.

Monsieur le Président, veuillez recevoir mes félicitations les plus sincères pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d’août. Je rends également hommage à votre prédécesseur, l’Ambassadeur Adamantios Vassilakis, pour sa conduite excellente des travaux du Conseil pendant le mois de juillet.

Ma délégation vous remercie également, Monsieur le Président, et les autres membres du Conseil d’avoir inscrit la situation en Afghanistan à l’ordre du jour du Conseil pour le mois en cours. Nous sommes reconnaissants aux délégations de leurs vues précieuses et dignes d’intérêt sur la situation en Afghanistan. Nous sommes reconnaissants à M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan et chef de la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui a fourni des informations détaillées mettant à jour et complétant le rapport du Secrétaire général, en date du 12 août (S/2005/525).

L’aboutissement des élections législatives prévues pour le 18 septembre 2005 marquera la dernière étape de la mise en œuvre de l’accord historique signé à Bonn en décembre 2001. Depuis la signature de cet accord, l’Afghanistan, bénéficiant d’un appui vigoureux et soutenu de la communauté internationale, a pu atteindre bon nombre d’objectifs qui semblaient auparavant hors de portée.

Le débat d’aujourd’hui fournira aux membres du Conseil et à d’autres États Membres l’occasion d’évaluer les progrès accomplis à ce jour et de réfléchir à la forme que peut revêtir la poursuite de la coopération entre l’Afghanistan et la communauté internationale à l’issue de la fin du mandat de la MANUA.

Le Gouvernement afghan s’attend à ce que la communauté internationale joue un rôle pour assurer la sécurité de l’Afghanistan au cours de la période de l’après-Bonn. Nous nous féliciterions de voir l’Organisation des Nations Unies autoriser la poursuite d’un tel rôle.

Ma délégation remercie le Secrétaire général et ses collègues pour le rapport en date du 12 août 2005, intitulé « La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales » (S/2005/525). Le rapport présente une illustration lucide de l’évolution de la situation au cours des quatre dernières années, et évoque également les défis qui restent à relever pour parvenir à un développement économique et social durable, et pour assurer la paix, la stabilité et la sécurité en Afghanistan.

La détermination et la volonté politique exprimés par le peuple afghan ont rendu possible la transition progressive, quoique ardue, vers la stabilité et la démocratie en Afghanistan. Au cours de cette transition, l’Afghanistan est parvenu à adopter une nouvelle constitution – qui incorpore les principes démocratiques – et a mené avec succès ses premières élections présidentielles le 9 octobre 2004.

Nous sommes maintenant dans la phase finale et cruciale de la mise en œuvre de l’Accord de Bonn – la tenue d’élections législatives et provinciales. Près de 6 000 Afghans ont rempli les critères pour être candidats aux prochaines élections, dont plus de 600 femmes. Les candidats ont démarré leurs campagnes officielles le 17 août, et il est prévu que leurs efforts se poursuivent jusqu’au 17 septembre – la veille des élections.

Le Gouvernement afghan exprime sa gratitude à l’Union européenne, à l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et à tous les autres partenaires internationaux qui ont déployé des équipes d’appui électoral pour aider au suivi du processus électoral. Ce soutien facilitera les activités de l’Organe mixte d'administration des élections visant à assurer la transparence du processus.

Le peuple afghan a en effet reconnu l’importance du renforcement des capacités des institutions de l’État afin que les dispositions de l’Accord de Bonn deviennent réalité.

Dans le cadre de ses efforts en vue d’affirmer et de consolider l’autorité du Gouvernement central dans l’ensemble du pays, le Gouvernement afghan continue à réaliser des progrès significatifs dans la mise en place de l’Armée nationale afghane et de la Police nationale. Le Ministère de la défense a consenti des efforts considérables, en collaboration avec les autorités provinciales, pour constituer une armée nationale dont la composition est fondée sur une représentation équilibrée des différentes ethnies et régions. L’Armée nationale afghane a déjà fait la preuve de son efficacité, au cours d’opérations militaires conjointes menées avec les forces de la coalition contre les éléments subversifs qui cherchent à remettre en cause la transition politique. Nous exprimons notre reconnaissance au Gouvernement des États-Unis d’Amérique pour le rôle moteur que joue ce pays dans l’aide à la formation de notre Armée nationale.

Nous sommes également redevables aux Gouvernements de tous les autres États amis qui ont également aidé à l’amélioration de nos institutions chargées de la sécurité. Nous apprécions l’engagement de la France dans l’assistance au parlement afghan. J’aimerais à ce propos rappeler au Conseil que la rédaction de la Constitution afghane de 1964 avait eu lieu avec l’aide d’un Français, M. Louis Fougère.

J’aimerais aussi souligner la présence continue de la Force internationale d’assistance à la sécurité en Afghanistan (FIAS), dans le cadre du rôle moteur joué par l’OTAN.

La Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, créée le 6 juin 2002, continue de progresser dans l’exécution de son mandat de promotion et de protection des droits de l’homme.

Depuis le lancement du programme de retour à l’école en 2002, le nombre d’enfants qui ont repris le chemin de l’école s’élève à plus de 4 millions. Dans ce contexte, nous exprimons notre gratitude à l’UNICEF pour son appui continu au renforcement des capacités des institutions scolaires en Afghanistan. Parmi les autres réussites majeures obtenues figurent le retour au

pays d'un grand nombre de réfugiés; le rétablissement des droits des femmes, y compris leur participation à la vie politique, civile, économique et sociale du pays; le lancement de la nouvelle monnaie; et l'application du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

L'un des défis auxquels le Gouvernement afghan reste confronté est la situation en matière de sécurité, dans le sud et l'est de l'Afghanistan, marquée par des infiltrations transfrontalières d'Al-Qaida et des Taliban. Le Secrétaire général a aussi évoqué cette question au paragraphe 62 de son rapport.

Au paragraphe 82 de ce même rapport, le Secrétaire général a déclaré à juste titre que

> « Le moment est venu de s'attaquer avec énergie au problème de l'insécurité. Cela suppose des actions militaires… Il faut également s'occuper des sources de financement de la formation et des sanctuaires des insurgés. »

Le Gouvernement afghan reste fermement déterminé à poursuivre sa lutte contre les Taliban, Al-Qaida et le terrorisme international. À cet égard, nous exprimons une fois encore nos remerciements sincères à la communauté internationale pour son soutien constant.

La lutte contre la production et la culture des drogues illégales en Afghanistan figure parmi les toutes premières priorités du Gouvernement afghan. Conscient de la menace considérable qu'elles font peser sur la sécurité et la stabilité à long terme du pays, le Gouvernement afghan a pris une série de mesures visant à détruire les récoltes d'opium et de pavot.

Le Président Karzaï a publié deux décrets présidentiels interdisant la production, le trafic et la vente de drogues illégales. Il a également convoqué une loya jirga d'urgence, composée de gouverneurs, de notables tribaux et de chefs de la communauté locale qui ont été invités à user de leur influence, au niveau local et social, pour lutter contre cette culture dans leurs juridictions. À cette réunion, le Président Karzaï a également appelé les participants à mener une guerre sainte contre la culture et le trafic des stupéfiants. En outre, ces deux derniers mois, le Président Karzaï a présidé les délibérations du Comité de lutte contre les stupéfiants, où les membres du cabinet et les principaux donateurs ont évalué les progrès réalisés s'agissant des huit volets – que je vais bientôt énumérer – du plan de mise en œuvre de lutte contre les stupéfiants du Gouvernement afghan.

La mesure la plus importante prise très récemment par le Gouvernement afghan pour lutter contre le fléau des stupéfiants a été la création du Ministère de la lutte contre les stupéfiants. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport, le Ministère de la lutte contre les stupéfiants a adopté un plan global de mise en œuvre comprenant les volets principaux que sont le renforcement des institutions, les campagnes d'information, les autres moyens de subsistance durables, les mesures d'interdiction et de répression, la justice pénale, l'éradication, la réduction de la demande et le traitement des toxicomanes ainsi que la coopération régionale. Le Gouvernement afghan a également mis en place un tribunal spécial pour sanctionner ceux qui sont associés à la production, à la culture et au trafic des drogues illégales.

Nous restons déterminés à coopérer étroitement avec tous les efforts régionaux et internationaux de lutte contre la culture, la production, le trafic et la consommation de drogues illicites. À cet égard, nous exprimons notre gratitude au Gouvernement du Royaume-Uni, qui, en tant que nation chef de file, collabore étroitement avec les autorités afghanes, les donateurs et l'ONU pour intégrer les activités de lutte contre les drogues et identifier les programmes à impact rapide et à long terme permettant de favoriser d'autres moyens de subsistance et des projets d'infrastructure. Le développement social et économique de l'Afghanistan, en particulier l'essor de nouveaux moyens de subsistance lucratifs, aura une incidence positive sur la réduction de la culture du pavot.

Nous sommes d'avis que le relèvement économique et la reconstruction de l'Afghanistan ainsi que la sécurité et l'amélioration de la vie des Afghans sont étroitement liés. Fournir des services, construire des routes et créer des emplois pourrait grandement contribuer à réduire l'insécurité et les activités illicites, notamment la culture du pavot et les crimes connexes. La consolidation de la paix et de la sécurité dépend largement de la détermination constante de la communauté internationale à fournir l'aide nécessaire pour le relèvement et la reconstruction de l'Afghanistan.

Depuis juin 2005, le Gouvernement afghan mène des négociations avec la MANUA pour déterminer quel

sera le rôle de l'ONU après les élections législatives. L'engagement et l'appui constants de l'Organisation sera nécessaire dans les années à venir pour permettre le relèvement et la reconstruction du pays ainsi que la consolidation de la paix et de la sécurité. Cet aspect devrait être l'une des questions les plus importantes à l'ordre du jour du prochain parlement afghan.

Je voudrais terminer en disant que le peuple afghan demeure enthousiaste s'agissant de la transition politique depuis l'Accord de Bonn. Comme cela a été prouvé lors de l'élection présidentielle d'octobre 2004, il fera échec à tous les actes d'intimidation perpétrés par ceux qui s'opposent au processus politique. Je voudrais également rappeler que l'Afghanistan a tenu, par le passé, des élections nationales et législatives et que les élections de septembre 2005 sont les premières à se dérouler avec l'assistance des Nations Unies.

La délégation afghane est tout à fait satisfaite du projet de déclaration présidentielle et apprécie les efforts inlassables de la Mission japonaise en la matière.

M. Sen (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'août. Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter la Grèce pour la manière réussie dont elle a présidé le Conseil en juillet. Je voudrais aussi remercier M. Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son exposé complet et le féliciter ainsi que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de leur précieux travail dans l'accomplissement de leur mandat en Afghanistan.

Une année s'est écoulé depuis le dernier débat public sur l'Afghanistan. Je tiens à saisir cette occasion pour vous remercier, Monsieur le Président, pour avoir programmé ce débat public sur une question critique qui est si essentielle pour l'avenir de l'Afghanistan, la sécurité régionale et, de fait, pour la sécurité internationale, en particulier dans le contexte de la lutte contre le terrorisme. Il va sans dire donc que cette question continue de mériter la plus grande attention de la communauté internationale.

Dans son dernier rapport sur l'Afghanistan, du 12 août 2005 (S/2005/525), le Secrétaire général tire la conclusion que le processus de Bonn avait donné des résultats remarquables, en particulier le passage à des institutions politiques élues. Il met à juste titre ces résultats au crédit de la ténacité des Afghans dans la lutte qu'ils ont menée pour reconstruire leur pays dévasté par plus de 20 années de guerre. De fait, sous la direction du Président Karzaï, le Gouvernement afghan a réalisé des progrès louables depuis l'Accord de Bonn de décembre 2001. La réélection du Président Karzaï était l'expression du désir ardent des Afghans de participer au processus politique du pays.

La communauté internationale espère que les élections parlementaires et provinciales, qui doivent se tenir le mois prochain et marqueront l'aboutissement du processus officiel de Bonn, seront couronnées de succès. Nous sommes sûrs que le processus démocratique actuel en Afghanistan aboutira à la mise en place d'un parlement fort et dynamique, qui pourra jouer le rôle qui lui revient dans le développement du pays. L'Inde a l'honneur d'être associée à la construction du bâtiment qui accueillera le parlement afghan et qui sera un symbole de l'amitié et de la coopération entre nos deux pays.

Malheureusement, comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport (S/2005/525), l'achèvement de la transition politique est une étape essentielle, mais à elle seule elle ne suffira pas. Le Secrétaire général a attiré l'attention sur le fait qu'aujourd'hui, l'Afghanistan – notamment au sud et dans certaines régions de l'est – souffre d'un climat d'insécurité qu'il n'a pas connu depuis le départ des Taliban. Le Représentant permanent de l'Afghanistan s'est également référé, avec insistance, à des paragraphes pertinents du rapport. En outre, le Secrétaire général a attiré l'attention sur la montée en puissance de l'insurrection et l'amélioration de l'armement dont elle dispose. Tout en indiquant que la région du sud et certaines régions de l'est sont celles qui ont souffert le plus de ce regain de violences, le Secrétaire général s'est dit particulièrement préoccupé par l'influence croissante d'éléments non afghans dans le climat d'insécurité. Il a signalé que des attaques perpétrées par des éléments extrémistes – dont certains se réclament des Taliban et d'Al-Qaida – sont quasi quotidiennes. Comme le Secrétaire général l'a indiqué, les Taliban et le groupe de Hezb-Islami-Gulbuddin Hekmatyar ne sont pas des opérations autonomes; leurs sources extérieures de soutien doivent être éliminées. Il faut s'attaquer aux sources extérieures des groupes d'insurrection, à leur formation et à leurs sanctuaires. Les résultats obtenus jusqu'à présent dans le domaine de la sécurité touchent notamment au programme de

désarmement, démobilisation et réinsertion et au contrôle des accrochages entre factions, qui sont désormais plus localisés et ne menacent plus la sécurité nationale.

L'appui extérieur que continuent de recevoir les éléments extrémistes vise à saper l'autorité centrale du Gouvernement afghan, ces incidents violents empêchant l'extension de l'autorité de l'État, les activités de reconstruction et le processus démocratique. Les élections présidentielles d'octobre 2004 ont clairement montré qu'avec la volonté nécessaire, le terrorisme transfrontalier peut être contrôlé et contenu. Hier, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a fait une déclaration troublante, affirmant que, malgré l'impact positif qu'ont eu la campagne électorale et l'inscription sur les listes électorales en vue des élections parlementaires et provinciales en Afghanistan, la menace d'attaques violentes aurait une incidence sur le processus. Il est clair que ces éléments extrémistes et leurs commanditaires ont décidé de s'attaquer à des cibles faciles, telles que les candidats, les travailleurs électoraux, les agents d'organisations humanitaires, les dirigeants religieux locaux, etc. Il semble que les élections n'ont pas été la seule cible de ces groupes, leur objectif étant de déstabiliser l'Afghanistan à long terme. La valve qui contrôle l'arrivée d'éléments extrémistes doit non seulement être fermée en vue des prochaines élections parlementaires, mais doit l'être pour de bon.

Nous sommes entièrement d'accord avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan lorsqu'il a déclaré, dans son exposé au Conseil de sécurité en juin 2005 (voir S/PV.5215), que la réponse internationale pour faire pièce à cette stratégie de déstabilisation ne peut pas se limiter aux opérations de combat sur le terrain. Il faut s'attaquer résolument aux sources de financement des Éléments fondamentalistes, aux sanctuaires où l'entraînement a lieu, et aux réseaux qui les soutiennent. Les récents attentats de Londres ont souligné une fois de plus les ramifications internationales des réseaux terroristes et l'infrastructure qui les soutient.

La présence internationale en Afghanistan assurée par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), dirigée par l'OTAN, et les forces de la coalition dirigée par les États-Unis est peut-être nécessaire à ce stade, mais il nous semble que pour faire face aux menaces, intérieures et extérieures, qui pèsent sur la sécurité nationale, des structures de sécurité afghanes locales devraient être mises en place le plus rapidement possible. En collaboration avec le Gouvernement afghan et des partenaires internationaux, l'Inde est prête à fournir toute assistance qui contribuera à accélérer la remise sur pied de l'armée nationale afghane et de la force de police nationale. L'Inde continue d'appuyer sans réserve les efforts visant à élargir et à consolider l'autorité du Gouvernement central sur l'ensemble du pays. La tâche énorme que constitue la reconstruction de l'Afghanistan ne pourra être menée à bien que si les dirigeants afghans et le peuple afghan unissent leurs efforts.

L'Afghanistan demeure le plus grand producteur d'opium au monde, fournissant près de 87 % du total de l'offre mondiale. Cela représentait l'équivalent de près de 60 % du produit intérieur brut de l'Afghanistan en 2004. Le trafic des stupéfiants nourrit les activités criminelles et terroristes. L'augmentation de la culture du pavot, de la production et du trafic de stupéfiants pourrait saper la reconstruction politique et économique de l'Afghanistan et pourrait avoir des répercussions dangereuses pour la région et au-delà. En réponse à une demande du Royaume-Uni – nation chef de file dans la lutte contre le problème des stupéfiants – tendant à obtenir des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre les stupéfiants, l'Inde envisage la possibilité de reprendre un projet pilote sur un programme de développement communautaire visant à rendre les cultivateurs moins tributaires de la culture du pavot.

Dans le cadre de l'action internationale, l'Inde s'engage à appuyer le redressement et la reconstruction économiques de l'Afghanistan. L'aide actuellement apportée par l'Inde – qui vient au sixième rang des donateurs dans l'assistance à la reconstruction de l'Afghanistan – dépasse les 500 millions de dollars, montant important pour un tout nouveau pays donateur comme l'Inde. Hors de ce montant, des projets d'une valeur de 480,82 millions de dollars ont déjà été lancés ou achevés. Pour ne pas perdre de temps, je n'entrerai pas dans le détail de ces projets. Je me contenterai de mentionner l'infrastructure, élément vital, avec la construction d'une ligne de transmission à double circuit de 220 kilowatts allant de Pul-e-Khumri à Kaboul et d'une sous-station à Kaboul; la réfection des routes et le projet de centrale électrique de Salma Dam; et la fourniture d'un aéronef. En outre, l'Inde, en

partenariat avec le Gouvernement afghan, a entrepris des projets dans pratiquement toutes les régions de l'Afghanistan, dans une très large gamme de secteurs, notamment, comme je l'ai dit, l'hydroélectricité et la réfection des routes, mais aussi l'agriculture, l'industrie, les télécommunications, l'information et l'audiovisuel, l'éducation et la santé.

La naissance d'un Afghanistan fort, démocratique et prospère est essentielle pour la paix et la stabilité dans la région et au-delà. Dans quelques jours, le Premier Ministre de l'Inde, M. Manmohan Singh, se rendra en Afghanistan en vue de renforcer et d'appuyer la démocratie et la croissance économique par tous les moyens possibles. Comme le Premier Ministre l'a déclaré, « nous entretenons avec l'Afghanistan des liens et des relations historiques. Nous souhaitons voir l'Afghanistan prospère et fort ».

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Espagne.

M. Yáñez-Barnuevo (Espagne) (*parle en espagnol*) : La délégation espagnole se félicite du débat public qui se tient aujourd'hui sur l'Afghanistan, sous votre direction avisée, Monsieur le Président, et nous vous souhaitons beaucoup de succès dans l'exercice de vos fonctions à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois d'août.

Je voudrais avant tout remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Arnault, pour l'exposé complet qu'il vient de nous faire et pour son travail inlassable à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

L'Espagne souscrit pleinement à l'intervention faite par le Royaume-Uni au nom de l'Union européenne.

Je voudrais avant tout rendre hommage aux 17 militaires espagnols qui ont perdu la vie le 16 août, dans un accident aérien survenu près de Herat, pour défendre la liberté et la paix en Afghanistan. Nous sommes profondément reconnaissants à tous ceux qui, aujourd'hui dans cette salle, ont exprimé leurs condoléances, y compris le représentant de l'Afghanistan lui-même, que nous remercions vivement. Je voudrais également rappeler les 62 autres militaires espagnols qui ont péri en mai 2003 dans un accident aérien alors qu'ils retournaient dans leur pays, après avoir participé à une mission de paix internationale en Afghanistan.

Dès le tout début, l'Espagne a été présente en Afghanistan, dans le cadre des opérations autorisées par le Conseil de sécurité, pour aider à garantir la vie, la liberté et la prospérité d'un peuple qui, des décennies durant, a subi la tyrannie et la violence et qui maintenant, avec l'aide de la communauté internationale, voit avec espoir se lever un horizon de coexistence pacifique.

Le Gouvernement espagnol, comptant toujours sur l'appui du Parlement, est attaché d'une manière continue et durable à la stabilisation et à la reconstruction de l'Afghanistan tant maintenant qu'au cours de la nouvelle phase qui commencera après les élections prévues le 18 septembre prochain. Dans ce but, l'Espagne a pris la responsabilité de la base de soutien avancée d'Hérat et créé une Équipe de reconstruction de province à Qaleh-ye Now dans l'ouest du pays avec plus de 500 membres du personnel militaire et une composante civile et de coopération.

Les élections parlementaires et provinciales du 18 septembre constituent un des défis les plus importants auxquels les autorités afghanes sont confrontées à court terme. À cet égard, nous sommes particulièrement préoccupés par l'aggravation de la situation en matière de sécurité dans différentes régions du pays, et nous partageons pleinement l'observation faite par le Secrétaire général dans son rapport selon laquelle l'augmentation des mesures d'intimidation et de la violence dont use le terrorisme radical est préoccupante. Nous ne pouvons lui permettre de prévaloir sur la volonté librement exprimée du peuple afghan.

Dans ce but, l'Espagne a déjà déployé un contingent militaire supplémentaire de 500 membres du personnel militaire dans la région d'Hérat pour une période de trois mois afin d'appuyer le processus électoral. Cela porte notre présence militaire actuelle en Afghanistan à 1 000 personnes. Parallèlement, l'Agence espagnole de coopération internationale s'est engagée à verser au titre de l'aide électorale plus de 1,5 million d'euros qui seront mis à disposition par le biais du Programme des Nations Unies pour le développement. De même, l'Espagne a contribué un nombre important d'observateurs à la Mission d'observation électorale de l'Union européenne.

Il n'est pas à douter que l'Afghanistan est un État qui a un rôle clef à jouer dans les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme – lutte qui repose sur la promotion de la démocratie, le respect des droits de l'homme et la primauté du droit et sur le rôle central que joue l'Organisation des Nations Unies.

Comme l'a dit à raison le Secrétaire général dans son rapport, avec la conclusion du processus politique de Bonn après les élections de septembre, un nouveau chapitre commence pour lequel la présence et l'assistance de la communauté internationale demeureront essentiels à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan dont les autorités assumeront, bien entendu, progressivement de plus grandes responsabilités. De plus, tant la communauté des donateurs que le Gouvernement afghan devront se concentrer de plus en plus sur des aspects tels que le développement économique et social du pays, le renforcement des institutions d'État, la promotion des droits de l'homme, y compris la condition de la femme, et la réforme du système administratif et pénal.

À cet égard, l'Espagne a l'intention d'inclure début septembre dans l'Équipe de reconstruction de province à Qaleh-ye Now une composante civile formée d'une équipe de coopération internationale dirigée par un ambassadeur en mission spéciale en vue d'œuvrer avec les autorités afghanes au développement de projets se concentrant, au départ, sur l'amélioration des conditions de santé, l'accès à l'eau et à l'infrastructure de base.

Parallèlement, en ce qui concerne les efforts de lutte contre le trafic de stupéfiants, nous avons créé des voies de coopération avec les programmes de justice pénale mis au point par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, encore une fois en coopération avec les autorités afghanes.

L'Espagne s'engage à contribuer activement avec ses partenaires de l'Union européenne à des discussions sur le développement du nouveau processus de Kaboul et à sa mise en œuvre, dans lequel l'Organisation des Nations Unies continuera sans aucun doute à jouer un rôle de chef de file dans le contexte international. Par conséquent, nous attendons avec grand intérêt les recommandations et les propositions du Secrétaire général à cet égard, ainsi que les principes directeurs que le Conseil de sécurité pourrait mettre au point.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Allemagne. Je lui donne la parole.

M. Trautwein (Allemagne) (*parle en anglais*) : D'emblée, je souhaiterais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance qui se tient à un moment crucial pour le peuple afghan.

Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration prononcée par le représentant du Royaume-Uni au nom de la présidence de l'Union européenne.

Je souhaiterais présenter nos condoléances à nos amis et partenaires espagnols qui ont perdu 17 de leurs braves soldats de la paix dans un accident terrible.

Depuis la conclusion de l'Accord de Bonn en décembre 2001, mon pays a sans cesse contribué aux efforts de la communauté internationale pour la stabilisation et la reconstruction de l'Afghanistan en tant que pays dirigé par des principes démocratiques.

Nous notons aujourd'hui avec une grande satisfaction les réalisations du processus de Bonn, en particulier le passage réussi à des institutions politiques élues, comme il est dit dans le rapport du Secrétaire général (S/2005/525). Ce processus s'achèvera mi-septembre avec la tenue des élections législatives et des élections aux conseils provinciaux. Nous nous félicitons de ce progrès et, à la lumière des événements dans d'autres régions, celui-ci ne doit pas être pris pour argent comptant.

L'Allemagne reconnaît également le rôle prééminent joué par l'Organisation des Nations Unies depuis 2001 et son travail remarquable ainsi que celui de sa mission en Afghanistan. L'engagement de l'Organisation des Nations Unies à cet égard a été et demeure un élément clef sur la voie vers un Afghanistan démocratique et stable.

Nous sommes néanmoins conscients des défis qui attendent le processus post-Bonn. Ceux-ci comprennent le secteur de la sécurité, le renforcement des institutions et la primauté du droit, et l'élimination de la production et du trafic de stupéfiants. Ces défis nécessiteront que la communauté internationale s'engage plus avant et travaille en coopération étroite avec le Gouvernement afghan. Nous nous félicitons par conséquent de négociations entre le Gouvernement afghan et l'Organisation des Nations Unies sur un calendrier une fois remplis les critères de l'Accord de Bonn.

S’agissant de nos propres contributions nationales, je souhaiterais souligner que l’Allemagne s’est engagée à nouveau à raison de 320 millions d’euros pour la reconstruction économique de 2005 à 2008. Nous fournissons aujourd’hui à la Force internationale d’assistance à la sécurité le plus grand contingent militaire – actuellement, 2 200 soldats – et nous avons récemment pris la fonction de Coordonnateur de zone régionale de la Force dans le nord de l’Afghanistan. Nous continuons de diriger deux Équipes de reconstruction de province à Kundus et à Faisabad. L’Allemagne est la nation chef de file s’agissant de la force de police afghane dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité.

L’élimination de la culture et du commerce des stupéfiants, qui a de grandes conséquences sur l’économie, sur le secteur de la sécurité et sur le renforcement des institutions, demeurera un défi commun important à de nombreux secteurs. Nous recherchons des manières et des moyens d’apporter une réponse à ce problème, sous la direction du Royaume-Uni et avec les autres partenaires.

Le Président (*parle en anglais*) : L’orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la République islamique d’Iran. Je lui donne la parole.

M. Zarif (République islamique d’Iran) (*parle en anglais*) : Je souhaiterais commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, à l’occasion de votre accession à la présidence du Conseil et par féliciter votre prédécesseur de sa direction éclairée. Nous souhaitons également vous remercier d’avoir convoqué ce débat important sur la situation en Afghanistan. C’est une question dont l’enjeu énorme touche non seulement le peuple afghan et les pays voisins de l’Afghanistan mais aussi la communauté internationale tout entière.

Je souhaiterais me joindre aux orateurs précédents pour faire part au Secrétaire général de nos remerciements et de notre appréciation pour son rapport précieux et à son Représentant spécial, M. Arnault, pour son exposé détaillé sur l’évolution récente de la situation en Afghanistan. À cet égard, les efforts et le dévouement du Secrétaire général et de M. Arnault méritent toute notre admiration et tout notre soutien. Nous sommes fermement convaincus qu’un tel engagement est indispensable au peuple et au Gouvernement afghans dans leurs efforts pour rétablir la paix, la sécurité et le développement.

Je voudrais joindre ma voix aux messages de condoléances des collègues qui m’ont précédé suite à la disparition des 17 soldats de la paix espagnols dans le récent accident tragique de leur hélicoptère.

Après avoir franchi avec succès plusieurs des jalons fixés dans le cadre de l’Accord de Bonn, la population et le Gouvernement afghans s’acheminent résolument vers une nouvelle étape capitale en s’employant à organiser des élections législatives et locales libres et équitables pour la date convenue de septembre. En dépit de l’immensité de la tâche, nous sommes convaincus que le peuple afghan saura mener à bien ce processus, sous la direction capable du Président Karzaï et avec le concours de la communauté internationale et régionale. La République islamique d’Iran, pour sa part, est prête, comme toujours, à coopérer sans réserves avec le Gouvernement afghan en vue d’assurer le bon déroulement de ces élections.

Le rapport récent du Secrétaire général sur l’Afghanistan (S/2005/525) relate les progrès réalisés et les réformes prévues sur les plans économique et social, au niveau, en particulier, de la fonction publique, de la gestion des finances publiques et du système d’éducation nationale. La population afghane et son gouvernement méritent toute notre admiration pour les acquis obtenus en la matière. Toutefois, en dépit de ces efforts et de ces résultats louables, il n’y a pas place pour la complaisance car beaucoup reste à faire face aux nombreuses épreuves redoutables qui attendent encore le pays. Divers obstacles dressés sur la voie du progrès économique et du développement de l’Afghanistan, à commencer par l’extension de l’économie de la drogue, conjuguée au fléau du terrorisme et d’une insurrection violente, ont conspiré contre la reconstruction du pays. L’ensemble des problèmes auxquels doit faire face l’Afghanistan dans ces domaines pourrait, si l’on n’y porte pas remède, entraver un retour sans histoire du pays à la paix et à la stabilité.

De fait, l’achèvement de la transition politique est une étape essentielle du processus, mais, comme l’a dit le Secrétaire général dans son rapport, elle ne suffira pas à elle seule à établir en Afghanistan une paix durable : il faudra certainement un engagement à long terme de la communauté internationale pour aider le pays à mener à bien son processus de développement économique, ainsi que sa reconstruction et son relèvement. De même, nous sommes d’avis, comme le Secrétaire général, que la communauté internationale

des donateurs doit résister à la tentation de passer son chemin après la tenue des élections.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, la sécurité demeure au premier rang des sujets de préoccupation en Afghanistan. La sécurité étant une condition *sine qua non* du développement de la reconstruction politique et économique du pays, mon gouvernement est préoccupé par l'aggravation des menaces insurrectionnelles et terroristes en Afghanistan, représentées essentiellement par les éléments restants des Taliban et d'Al-Qaida, ainsi que par les trafiquants de drogues, en particulier dans le sud et le sud-est du pays.

Nous pensons qu'il convient, dans la lutte contre ces éléments de désordre en Afghanistan, de donner la priorité au renforcement des capacités de l'Armée nationale afghane et de la Police nationale afghane et à l'expansion de l'autorité du Gouvernement central à tout le pays. C'est le meilleur moyen d'étendre la sécurité à tout l'Afghanistan et d'endiguer la menace terroriste.

À notre avis, il convient de toujours garder à l'esprit les retombées de l'expansion de l'économie de la drogue sur la reconstruction de l'Afghanistan et l'appui que trouvent le terrorisme et l'insurrection dans le trafic de stupéfiants. Il est indéniable que l'insécurité et le trafic de stupéfiants se renforcent mutuellement en Afghanistan et créent ensemble des conditions favorables aux autres formes de criminalité transnationale.

En outre, la culture de l'opium en Afghanistan met en péril la stabilité régionale et nuit à l'ordre social dans les pays voisins. Nous sommes tout à fait d'accord avec le Secrétaire général sur le fait que la diffusion généralisée des drogues contribue aussi à accroître les taux de toxicomanie dans la population locale et régionale, et favorise par là la propagation des maladies telles que le sida dans tout le pays et l'ensemble de la région.

Situé sur la route de la contrebande entre l'Afghanistan et l'Europe et au-delà, l'Iran a fait beaucoup plus que ce qui lui revenait, ces deux dernières décennies, pour livrer une guerre coûteuse contre des trafiquants de stupéfiants lourdement armés dans laquelle il a perdu, entre autres, près de 3 400 membres de ses forces de l'ordre. Néanmoins, nous restons prêts au combat, en première ligne de la guerre mondiale contre les stupéfiants : nous avons coopéré sincèrement avec la communauté internationale dans la lutte contre la culture de l'opium en Afghanistan et nous avons, en outre, essayé d'encourager et de mettre en œuvre des programmes de substitution de cultures dans différentes régions du pays.

En dépit de tous les efforts authentiques engagés par le Gouvernement afghan, avec l'aide de la communauté internationale, pour combattre le fléau des stupéfiants, nous ne pouvons cacher que nos attentes ne sont pas encore atteintes. Si certains efforts du Gouvernement afghan ont permis de réduire la culture de l'opium dans certaines régions traditionnellement connues pour leur production d'opium, les raisons pour lesquelles la culture de l'opium augmente simultanément dans les régions frontalières de mon pays, et en particulier dans la province de Farah, dépassent l'entendement. Cette évolution nous préoccupe gravement.

En conséquence, nous assistons depuis un an, en dépit de la campagne coûteuse que nous avons menée, à une augmentation du trafic de stupéfiants en provenance de l'Afghanistan. Pour que l'Iran puisse soutenir sa lutte implacable contre le trafic de stupéfiants, le soutien de la communauté internationale, et en particulier la coopération des pays voisins, est indispensable. Il est urgent de faire passer le message sans équivoque que tous les États sont unis dans la lutte contre cette menace.

La culture d'opium étant devenue une source essentielle de revenus pour de nombreux agriculteurs afghans, le meilleur remède, à notre sens, réside dans une reconstruction accélérée de l'Afghanistan dans tous les domaines. En conséquence, la communauté internationale doit également redoubler d'efforts pour fournir une aide internationale à la reconstruction de l'Afghanistan. En s'engageant à la Conférence de Tokyo à consacrer un crédit de 560 millions de dollars à cette fin – ce qui est le montant le plus élevé des promesses de dons des pays donateurs par rapport au revenu par habitant –, l'Iran joue un rôle actif à cette fin.

Dans le cadre de la réalisation de cet engagement, l'Iran a engagé plusieurs activités d'infrastructure en Afghanistan, dont des programmes de fourniture d'électricité, de construction de routes, de formation de main d'œuvre et de prestation de services humanitaires. Au total, la contribution de l'Iran à la reconstruction de l'Afghanistan s'élève à ce jour à 170

millions de dollars. Parallèlement, nous avons également engagé plusieurs programmes, en Iran comme en Afghanistan, pour promouvoir le commerce international avec ce pays sans littoral. Pour gagner du temps, je n'entrerai pas ici dans les détails.

La République islamique d'Iran accueille près de 3 millions de réfugiés afghans depuis environ 30 ans, et ce au prix de dépenses considérables. Le vœu que nous formions, en cette nouvelle ère, à savoir qu'avec la coopération de la communauté internationale et du Gouvernement afghan, le rapatriement volontaire des réfugiés se fasse plus rapidement, n'a toujours pas trouvé de réponse. Malgré la mise en œuvre de l'Accord trilatéral signé avec le Gouvernement afghan et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi que de différents programmes relatifs à cette question, ce processus ne progresse pas de façon satisfaisante. À notre sens, il importe que le Gouvernement afghan et la communauté internationale adoptent une stratégie plus systématique afin d'instaurer les conditions stables d'un retour volontaire des réfugiés.

Je ne saurais terminer sans réaffirmer notre détermination à continuer d'aider le Gouvernement et le peuple afghans à surmonter les obstacles considérables auxquels ils doivent encore faire face et à franchir sans heurts les étapes restantes de leur processus politique, de développement et de reconstruction. La communauté internationale doit également encourager une coopération plus étroite et plus étendue, sous l'égide de cette Organisation mondiale, en vue de la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant sur ma liste est le représentant du Canada, à qui je donne la parole.

M. Rock (Canada) (*parle en anglais*) : Le Canada est heureux d'avoir l'occasion de participer à ce débat sur la situation en Afghanistan et sait gré à la présidence du Japon d'avoir inscrit cette question à son ordre du jour.

Je voudrais tout d'abord souligner l'importance de l'engagement du Canada en Afghanistan : nous avons promis d'y consacrer d'ici 2009 plus de 600 millions de dollars au titre de l'aide au développement; nous y avons doublé l'effectif de notre ambassade; nous avons été et nous restons un important participant à la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dirigée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et nous avons récemment accru, d'ailleurs, notre présence en Afghanistan en y déployant à Kandahar le premier contingent d'une équipe provinciale de reconstruction composée de civils et de militaires. J'ajoute que cette opération à Kandahar comptera en définitive 1 500 membres, qui devraient être déployés d'ici février 2006.

L'objectif commun de la communauté internationale et du peuple afghan est de créer un État afghan stable, démocratique et autonome, qui puisse assurer sa propre sécurité et ne serve plus jamais d'abri au terrorisme international. L'Afghanistan a réalisé de grandes avancées sur cette voie. Il a désormais atteint le stade où la démocratie a pris racine et porte ses fruits, notamment avec le renforcement de la confiance des Afghans et de leur fierté envers leur pays. L'adoption d'une Constitution et l'élection présidentielle d'octobre dernier ont marqué une étape décisive de la transition afghane et constituent des éléments fondamentaux de l'Accord de Bonn.

Tout en reconnaissant la gravité des problèmes auxquels l'Afghanistan reste confronté, le Canada ne les juge pas insurmontables. Je voudrais m'arrêter sur quatre d'entre eux qui exigent, selon nous, d'être réglés en priorité. Ils concernent premièrement, le manque de coopération des commandants locaux; deuxièmement, la gouvernance; troisièmement, les injustices du passé; et, quatrièmement, la coordination stratégique.

Premièrement, concernant les commandants, nous n'avons que trop tardé à régler certains des problèmes les plus épineux, dont celui de trouver une façon de faire face aux commandants locaux qui continuent de défier l'autorité du Gouvernement central en se livrant à des activités illicites. Il importe de faire savoir à ces puissants indociles que leurs actes ne sont pas sans conséquence. Il faut mettre fin à leur implication constante dans le trafic de stupéfiants, les activités des groupes armés illégaux et les violations des droits de l'homme. Tant que l'on ne s'attachera pas à prendre des mesures fermes contre ceux qui défient ouvertement l'autorité de la loi, ceux-ci continueront de saboter nos efforts les plus méritoires et d'entretenir l'instabilité.

La situation en matière de sécurité demeure précaire en Afghanistan. Al-Qaida, des éléments des Taliban et d'autres groupes insurgés sont toujours actifs, compromettant ainsi la sécurité en Afghanistan

mais aussi sur la scène internationale. Le Canada demeure préoccupé par les violences ininterrompues dont sont victimes les populations civiles ainsi que les organismes d'aide humanitaire et de développement. Nous demandons à tous les acteurs de veiller au respect du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit humanitaire.

Deuxièmement, concernant la gouvernance, nous approuvons les conclusions auxquelles le Secrétaire général est arrivé dans son rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2005/525). Le Canada est fermement convaincu que seule la mise en place d'institutions robustes et de capacités viables permettra que notre investissement en Afghanistan continue de fructifier longtemps après notre intervention.

Troisièmement, en ce qui concerne la justice de transition, la confiance des citoyens est fondamentale pour le succès de tout Gouvernement. La présence au sein de l'appareil gouvernemental d'individus responsables par le passé de graves transgressions du droit afghan et international remettrait en question la crédibilité du gouvernement et compromettrait du même coup les avancées futures. Le Canada appuie le travail que les autorités afghanes mènent en étroite collaboration avec la Commission afghane indépendante des droits de l'homme dans le but d'arrêter une stratégie nationale en matière de justice de transition. Nous nous réjouissons que cette stratégie prévoie l'utilisation d'une vaste gamme de moyens pour traiter les injustices passées, allant du filtrage des membres de la fonction publique à l'application de mesures destinées à mettre fin à l'impunité.

Le quatrième problème a trait à la coordination stratégique. Compte tenu de l'interdépendance et du renforcement mutuel des différents piliers du secteur de la sécurité, qui font que la faiblesse de l'un compromet la viabilité des progrès accomplis par les autres, nous nous devons de resserrer la coordination stratégique. Le Canada est résolu à contribuer au renforcement de la coordination.

(*l'orateur poursuit en français*)

Devant ces défis, il est important qu'on accorde suffisamment d'attention à la planification de la marche à suivre. Nous devons élargir la vision de l'Accord de Bonn. Après tout, ses objectifs – réconciliation nationale, paix durable, stabilité et respect des droits de l'homme – restent encore à réaliser pleinement.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et le Gouvernement afghan ont collaboré à l'élaboration d'un « processus de Kaboul » qui débouchera sur la conclusion, entre l'Afghanistan et la communauté internationale, d'une convention dans laquelle on définira les responsabilités de chacune des parties envers l'autre. Ce sera là une occasion de s'attacher à l'établissement d'objectifs en vue d'assurer la réforme du secteur de la sécurité; de promouvoir et de protéger les droits de la personne, notamment ceux des femmes; de mettre en place un solide cadre juridique prévoyant l'accès à la justice pour tous les Afghans; de créer des institutions de gouvernance responsables; et d'arrêter, en matière de développement économique et d'investissement, une stratégie propre à favoriser la croissance économique à long terme du pays.

(*l'orateur reprend en anglais*)

En somme, le Canada approuve la façon dont le Secrétaire général conçoit l'engagement futur de l'ONU en Afghanistan, notamment le maintien de la participation de l'ONU et de la communauté internationale à la consolidation de la paix. Pour continuer de coordonner avec succès les efforts des bailleurs de fonds, l'ONU devra accroître ses capacités sur le terrain dans les domaines de la gouvernance, de la primauté du droit, de la police, de la justice et dans le secteur privé. Le Canada continuera de soutenir les efforts de l'Afghanistan, de la communauté internationale et de l'ONU pour que le pays rejoigne le cercle des États stables, démocratiques et autonomes.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Pakistan, à qui je donne à présent la parole.

M. Aizaz Ahmad Chaudhry (Pakistan) (*parle en anglais*) : J'ai tout d'abord le plaisir de vous féliciter, Monsieur le Président, de l'habileté avec laquelle vous dirigez les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je profite également de l'occasion pour remercier le Représentant permanent de la Grèce et le reste de la délégation grecque d'avoir su présider avec succès le Conseil au cours du mois dernier.

Nous nous réjouissons de la tenue du présent débat public, qui marque une nouvelle étape importante de la marche de l'Afghanistan vers la paix et la

stabilité. Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, de son exposé très instructif. La présente séance est l'occasion de passer en revue les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du processus de Bonn, en particulier sur le point culminant que représentent les élections parlementaires et provinciales prévues pour le mois prochain.

Le Pakistan partage l'inquiétude suscitée par la montée de l'insécurité en Afghanistan, dont les causes sont multiples et complexes. Comme l'a déclaré un responsable des États-Unis dans *The Financial Times* du 6 juin 2005,

> « L'an dernier, les préoccupations en matière de sécurité en Afghanistan étaient dans l'ordre croissant : les Taliban, Al-Qaida, les seigneurs de la guerre, la drogue. Cette année, ce sera : la drogue, les seigneurs de la guerre, Al-Qaida, les Taliban ».

Dans son rapport (S/2005/525), le Secrétaire général expose un certain nombre des problèmes en suspens concernant la sécurité, la mise en place des institutions, la réforme du secteur de la sécurité, le volet réinsertion du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), la lutte contre les stupéfiants, la réforme du secteur et de la fonction publics, la reconstruction et la mise en place des infrastructures, la reprise et l'essor socioéconomiques et la fourniture des services de base au peuple afghan.

Nous avons besoin d'une stratégie globale qui permette d'atteindre simultanément les objectifs de l'Afghanistan dans le domaine de la sécurité, ainsi que sur les plans politique, économique et social. Le rapport du Secrétaire général fait remarquer, entre autres, que :

> « La sécurité, la création d'institutions efficaces et le développement du pays prendront du temps et il faudra des efforts concertés pour poursuivre la construction commencée avec les résultats politiques obtenus depuis trois ans et demi. » (*S/2005/525, par. 81*)

Il y est également indiqué que :

> « Même sans le fardeau imposé par l'insurrection et la violence, la reconstruction de l'Afghanistan se heurte à un ensemble réellement redoutable de problèmes, en particulier l'extension de l'économie de la drogue, des indicateurs sociaux et économiques qui sont parmi les plus bas du monde. » (*ibid., par. 84*)

Hormis l'Afghanistan lui-même, nul autre pays que le Pakistan n'a un tel intérêt vital à voir s'établir la paix, la sécurité et la prospérité dans ce pays. La paix en Afghanistan est essentielle pour la tranquillité et le développement des régions frontalières du Pakistan. La paix permettra à près de 3 millions de réfugiés afghans qui demeurent sur notre sol depuis 20 ans, pratiquement sans aide internationale, de rentrer volontairement dans leurs foyers, dans la dignité et l'honneur. La paix et la relance économique en Afghanistan donneront un coup d'accélérateur au commerce et à la coopération économique, déjà florissants, entre le Pakistan et l'Afghanistan. Et la paix en Afghanistan ouvrira les routes de transit les plus directes pour les échanges, l'énergie, les matières premières et d'autres biens entre l'Asie centrale, l'Asie du Sud et le reste du monde, avec d'immenses retombées économiques pour l'Afghanistan, le Pakistan et tous les autres pays de la région.

Il n'y a par conséquent aucune ambiguïté dans notre engagement à aider le Gouvernement afghan et la coalition internationale à rétablir la sécurité et atteindre les autres objectifs convenus dans le cadre du processus de Bonn. Les mouvements transfrontaliers sont un facteur, mais non le principal, de l'équation de l'insécurité en Afghanistan. Le Pakistan fait des efforts gigantesques. Nous avons lancé une campagne énergique pour éliminer les éléments d'Al-Qaida et des Taliban de notre côté de la frontière. Nous en avons capturé plus de 700, plus que tout autre pays.

Comme le Président Musharraf le faisait remarquer il y a quelques jours, grâce à nos efforts, les structures de commandement et de contrôle d'Al-Qaida ont été brisées et en grande partie démantelées. Ce mouvement terroriste opère désormais principalement à travers des groupes isolés dans de nombreux pays. Pour la première fois de notre histoire, nous avons déployé 75 000 soldats dans les zones tribales frontalières du Pakistan, afin de mener des actions de pacification et d'interdiction, en grande partie avec le concours des tribus concernées. Sept cents postes militaires ont été créés le long de la frontière et 4 000 soldats supplémentaires vont être affectés à des missions d'interdiction dans les semaines précédant les élections législatives afghanes. Je me permets de faire remarquer que nos effectifs militaires le long de la frontière dépassent les effectifs combinés des forces

militaires nationales et internationales en Afghanistan. Nous sommes par conséquent déçus que ces efforts immenses fournis par le Pakistan, au prix de sacrifices considérables en termes de ressources humaines et de moyens financiers, n'aient pas été cités dans le rapport du Secrétaire général.

Les efforts pour prévenir le passage dans les deux sens de combattants d'Al-Qaida, des Taliban, de forces tribales ou de groupes criminels font l'objet d'une collaboration entre le Pakistan, l'Afghanistan et les forces des États-Unis en Afghanistan, menée entre autres dans le cadre de la Commission tripartite. En particulier, le Pakistan s'appuie sur des données d'observation aérienne et d'interception électronique fournies en temps réel par les services de renseignement des États-Unis pour mener avec succès des opérations d'interdiction, pour lesquelles nous avons créé une force de réaction rapide.

Le Pakistan est favorable au maintien de la présence des effectifs militaires des États-Unis et de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (FIAS) jusqu'à ce que la paix et la stabilité soient pleinement rétablies dans le pays et qu'une Armée nationale afghane viable puisse se charger pleinement de la sécurité du pays. La majorité du carburant, de la nourriture et d'autres approvisionnements de la coalition proviennent du Pakistan. Par conséquent, ceux qui expriment des doutes sur l'attachement du Pakistan à la paix et la sécurité en Afghanistan, souvent en exagérant la menace posée par les mouvements transfrontaliers, cherchent à trouver des excuses pour leurs propres échecs ou bien – et c'est le cas de certains que nous avons entendu ici – souhaitent empoisonner les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan.

Les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan se sont considérablement améliorées et se sont diversifiées. Elles sont marquées par des échanges fréquents de visites de haut niveau, une institutionnalisation progressive, des niveaux sans précédent de commerce de transit (qui a doublé au cours des trois dernières années), des échanges bilatéraux dépassant aujourd'hui 1,2 milliard de dollars, ainsi que par notre participation active à la reconstruction de l'Afghanistan.

Au cours de la visite à Kaboul de notre Premier Ministre en juillet 2005, un certain nombre d'accords de coopération économique ont été signés, et le Pakistan a également annoncé une contribution supplémentaire de 100 millions de dollars à la reconstruction de l'Afghanistan. Les fonds seront employés en consultation avec les autorités afghanes sur des projets jugés prioritaires par les Afghans. Sur les 100 millions de dollars précédemment promis par le Pakistan au cours de la Conférence de Tokyo, près de 50 millions ont déjà été utilisés pour l'assistance humanitaire et pour des projets d'infrastructure, de santé, d'éducation et de transport, ainsi que pour le renforcement des capacités des institutions de l'État. Le reste a été affecté à plusieurs hôpitaux dans différentes villes et à des quartiers d'enseignants dans des universités, ainsi qu'à la liaison ferroviaire Chaman-Spin Boldak.

Dans le contexte du renforcement des institutions, le Pakistan apporte aussi une formation à des fonctionnaires afghans dans de nombreux domaines, notamment la diplomatie, l'administration de la justice, la police, la lutte contre le trafic de stupéfiants, l'agriculture, les douanes et la banque.

Comme le Secrétaire général le note dans son rapport, le débat sur l'après-élections offre une occasion unique d'instaurer un vaste dialogue entre l'Afghanistan et la communauté internationale, en particulier avec les pays de la région. Le Pakistan est prêt à jouer son rôle dans ce processus et réaffirme son appui sans réserve à une paix durable et à la stabilité en Afghanistan. Nous exhortons aussi la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies à rester fermes dans leur engagement envers l'Afghanistan. Dans ce contexte, nous attendons avec intérêt le rapport que remettra prochainement le Secrétaire général sur le rôle futur des Nations Unies en Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Malaisie.

M. Mohd. Radzi (Malaisie) (*parle en anglais*) : Comme d'autres avant moi, j'aimerais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat qui permet aux pays non membres du Conseil de sécurité de prendre part aux délibérations sur la question importante dont le Conseil est saisi. Nous espérons également que des délibérations ouvertes et plus complètes, réunissant une large participation, se tiendront à l'Assemblée générale sur les questions relatives à l'Afghanistan.

Depuis le dernier rapport du Secrétaire général au mois de mars 2005 (S/2005/183), nous notons les progrès prometteurs et assez impressionnants que l'Afghanistan continue de réaliser dans la mise en œuvre de l'Accord de Bonn. Pour une nation sortant d'une longue période de conflits armés, personne ne s'attend à ce que le processus de consolidation de la paix et de reconstruction nationale soit chose facile. Néanmoins, nous pensons qu'avec un appui soutenu de la communauté internationale, une forte détermination de la population à emprunter le chemin de la paix et un Gouvernement viable désormais en place, bon nombre de mesures essentielles pour renforcer encore la stabilité et le développement dans le pays peuvent maintenant être entreprises et appliquées de façon efficace.

Une fois que l'Afghanistan aura atteint les objectifs souhaités, il est important de veiller à ce que ces progrès soient maintenus et consolidés. Nous espérons que d'autres efforts vont être déployés pour assurer la réussite des élections législatives et provinciales prévues le 18 septembre de cette année. Nous nous félicitons des assurances fournies par le Secrétaire général quant à son engagement continu à aider le Gouvernement afghan tandis que celui-ci s'attaque aux tâches vitales qu'exige le pays en termes de consolidation politique, de sécurité et de développement.

Même si nous nous félicitons des progrès encourageants réalisés à ce jour, ma délégation est pleinement consciente des problèmes qui restent à résoudre et qui pourraient représenter de graves obstacles à un rétablissement complet de ce pays. Nous notons avec préoccupation que, dans le domaine du développement social et économique, par exemple, 20 % des enfants afghans meurent avant d'atteindre l'âge de 5 ans et qu'une femme meurt toutes les 30 minutes des suites de complications liées à la grossesse. Il est alarmant que l'espérance de vie soit de 44,5 ans. On ne peut qu'imaginer l'impact de la pauvreté et du sous-développement sur la grande majorité de la population. À notre avis, la question du développement doit manifestement faire l'objet d'un examen sérieux lorsque sont abordées les questions de sécurité, de drogues illégales et de l'institution de la bonne gouvernance.

Nous avons noté dans le rapport du Secrétaire général (S/2005/525) que durant les années qui ont suivi l'Accord de Bonn, la communauté internationale a apporté au Gouvernement afghan une aide importante. L'ONU, pour sa part, a elle aussi joué un rôle clef face aux nombreuses crises humanitaires. Néanmoins, au vu de la fragile situation en Afghanistan, ma délégation demande instamment à la communauté internationale et à l'ONU de maintenir leur appui au Gouvernement afghan dans son effort pour surmonter les défis restants dans les domaines essentiels de l'édification de la nation. Des efforts supplémentaires doivent être déployés pour aider l'Afghanistan à explorer et développer son potentiel économique et commercial. L'aide internationale dans le domaine de l'éducation, y compris le développement des infrastructures pertinentes, la formation et la mise en valeur des ressources humaines, est un domaine important devant occuper une place plus grande dans le programme de développement national.

Les prochaines élections législatives prévues en septembre 2005 représentent un événement crucial qui, nous l'espérons, marquera la fin de la transition politique sur la voie de la réconciliation et de la stabilité nationales en Afghanistan. Toutefois, ma délégation convient qu'il faut régler effectivement le problème de la sécurité en Afghanistan avant la tenue des élections législatives. Ma délégation estime que la participation, l'enthousiasme, l'appui du peuple afghan et, surtout, sa détermination à assurer la paix et le développement rendront possible le déroulement pacifique et sans heurt du prochain processus électoral. Le Gouvernement, avec le concours de la communauté internationale, doit poursuivre ses efforts pour promouvoir et renforcer la confiance de la population dans un environnement sûr et pacifique.

La Malaisie a également noté dans le rapport du Secrétaire général qu'en 2005, les efforts visant à éradiquer les stupéfiants n'ont pas eu le succès escompté. À cet égard, nous estimons que la communauté internationale doit jouer son rôle en offrant une coopération étroite et en aidant le Gouvernement afghan dans ses efforts visant à réduire sensiblement le commerce de la drogue dans un avenir proche en vue de son éradication totale sur le long terme. Nous estimons qu'au-delà des efforts nationaux véritables et durables, la coopération internationale est essentielle pour lutter efficacement contre la culture et le trafic des drogues illicites.

La Malaisie attend avec intérêt de coopérer étroitement avec le Gouvernement afghan dans le cadre de nos relations bilatérales et se tient prête à étudier les

voies et moyens pour poursuivre le renforcement de nos relations. La Malaisie se tient prête à aider, et à cet égard, nous continuons à apporter, dans les limites de nos modestes capacités, aide technique et formation à l'Afghanistan dans les domaines essentiels de l'édification de la nation au titre du programme malaisien de coopération technique.

Dans cette période éprouvante de reconstruction nationale, il est clair que l'Afghanistan a besoin d'un appui constant de la communauté internationale. En dépit des difficultés, le pays a été en mesure de réaliser des progrès assez remarquables dans sa marche en avant. Nous devons reconnaître que les efforts qui restent à déployer continueront d'être difficiles et redoutables. Néanmoins, comme nous l'avons précédemment déclaré, nous sommes convaincus que, forts de l'appui garanti et soutenu de la communauté internationale, le Gouvernement et le peuple afghans seront en mesure de reconstruire le pays et de consolider les bases de la démocratie constitutionnelle et que l'Afghanistan occupera la place qui est la sienne au sein de la communauté des nations.

Enfin, nous tenons à nous associer aux autres pour exprimer notre reconnaissance au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, aux organismes des Nations Unies concernés, à tous les hommes et les femmes de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et aux gouvernements nationaux pour leurs efforts remarquables pour aider l'Afghanistan en dépit des conditions difficiles et dangereuses qui prévalent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Mantovani (Italie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, de son exposé riche en informations et de sa détermination inflexible à mener à bien le mandat des Nations Unies en Afghanistan.

L'Italie se rallie pleinement à la déclaration faite par le Royaume-Uni au nom de l'Union européenne. Je tiens également à associer mon pays et moi-même aux condoléances qui ont été exprimées par toutes les délégations à la suite des pertes en vies humaines qu'ont récemment subies plusieurs pays, notamment l'Espagne et les États-Unis, ainsi que le personnel des Nations Unies.

Nous n'avons pas l'habitude d'ajouter notre voix à celle de la présidence européenne, mais au vu des circonstances actuelles, nous nous sentons obligés, d'une certaine manière, à faire quelques observations supplémentaires. De fait, les efforts de l'Italie pour stabiliser et reconstruire l'Afghanistan ne sont pas, en cette phase particulière, une simple routine. Ils sont en réalité sans précédent dans la mesure où ils ont récemment été intensifiés de manière exponentielle pour faire face aux derniers événements.

Les observations alarmantes contenues dans le rapport du Secrétaire général (S/2005/525) reflètent la difficile réalité sur le terrain. Mais cela ne devrait pas nous effrayer. Au contraire, les défis redoutables qui nous attendent devraient renforcer notre détermination. Ces défis sont liés aux trois piliers essentiels et interdépendants de la sécurité, de l'édification des institutions et du développement économique. Aucun effort ne devrait être ménagé pour nous attaquer aux trois piliers dans une optique intégrée. À cet égard, grâce aux responsabilités multiples qu'elle a assumées en Afghanistan, l'Italie se trouve dans une position privilégiée pour évaluer les avantages que peut offrir la complémentarité des efforts dans les différents secteurs. En tant que pays chef de file, nous intensifions nos efforts pour appuyer les plans des autorités afghanes en vue de réformer le secteur de la justice. Nous figurons parmi les partenaires de développement principaux pour ce qui est des contributions financières aux secteurs prioritaires tels que l'infrastructure, la santé, l'éducation, la culture, les médias, le rapatriement des réfugiés, le déminage, la lutte contre les stupéfiants et l'autonomisation des femmes. Nous assumerons la direction tournante de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) durant les neuf mois à venir tout en conservant le commandement régional ouest de la FIAS et la direction de l'Équipe de reconstruction régionale de Herat, qui implique, à ce propos, la présence de 2 000 soldats italiens environ en Afghanistan.

Ces engagements ont, ces derniers mois, facilité plus encore le dialogue politique entre les dirigeants afghans et italiens. Pour ne mentionner que le fait le plus récent, le Vice-Premier Ministre italien et Ministre des affaires étrangères s'est rendu à Kaboul le 4 août à l'occasion du transfert du commandement de la FIAS, faisant ainsi suite à la visite effectuée le mois dernier en Italie par le Président Karzaï, qui a vu la signature d'une déclaration conjointe relative à la réforme du

secteur de la justice et par laquelle les deux pays ont convenu de la place prioritaire qu'elle occupera au lendemain des élections.

Dans son rapport, le Secrétaire générale exprime sa vive préoccupation face au déficit financier dont souffre le processus électoral. Comme autre preuve de notre attachement à son succès et en réponse à l'appel urgent pour de nouvelles contributions pour les élections parlementaires et locales, l'Italie, en dépit de nos graves limitations budgétaires, a promptement décidé d'allouer 1 million d'euros de plus, outre les 4 millions précédemment décaissés. Nous demandons aux autres donateurs potentiels de s'associer à cet effort important.

Par ailleurs, nous sommes heureux d'apprendre, dans le rapport du Secrétaire général, que les consultations avec le Gouvernement afghan sur l'après-élections sont déjà en cours. Nous approuvons les principes fondamentaux du nouveau partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale, énoncés dans le rapport, et nous sommes prêts à contribuer davantage aux consultations sur le futur mandat des Nations Unies. Nous sommes convaincus que l'ONU ne saurait que maintenir un rôle dirigeant fort et de coordination des efforts déployés par la communauté internationale.

Enfin, je voudrais souligner que nos efforts tenaces ne sont inspirés par rien d'autre que notre profonde amitié – fraternité, je dois dire – avec le peuple afghan et par un sentiment d'admiration pour le courage et la résolution des dirigeants démocratiquement élus. De même, je ne peux que souligner l'importance capitale de la renaissance démocratique de l'Afghanistan pour la paix et la sécurité internationales et en tant que modèle pour la mise en place de politiques et de mesures dans le domaine de la consolidation de la paix. Nous sommes fiers de participer à ce processus historique, qui se trouve à présent à un tournant crucial. Aidons le peuple afghan à bien prendre ce tournant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Corée.

M. Oh Joon (République de Corée) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat public sur la situation en Afghanistan. Nous voudrions féliciter le Japon à l'occasion de son accession à la présidence du Conseil pour le mois d'août.

Je voudrais également transmettre les condoléances de ma délégation à la suite de la disparition des 17 soldats de la paix espagnols dans l'accident d'hélicoptère survenu la semaine dernière, en Afghanistan.

Étant donné que le peuple afghan va tenir des élections parlementaires le 18 septembre, le débat d'aujourd'hui tombe à point nommé. L'Afghanistan a accompli d'importants progrès au cours des trois ans et demi qui viennent de s'écouler. Avec la création d'une Autorité intérimaire afghane en décembre 2001, les mesures de réformes lancées par l'Administration de transition, la tenue d'une Loya Jirga constitutionnelle en décembre 2003 et la tenue des toutes premières élections présidentielles directes en octobre 2004, qui ont mené à l'inauguration du Président Hamid Karzaï, les fondements ont été jetés pour la démocratie et un avenir politique meilleur. Nous espérons que lorsque les élections parlementaires et provinciales auront lieu le mois prochain, l'Afghanistan aura rempli tous les critères définis dans le programme politique de l'Accord de Bonn de décembre 2001.

D'importants progrès ont également été réalisés dans le programme institutionnel de l'Accord de Bonn dans des domaines tels que le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR), la mise en place d'une armée nationale afghane, la réforme de la police et la création d'une commission des droits de l'homme. Nous sommes heureux de constater que le volet désarmement et démobilisation du programme de DDR a pris fin le mois dernier, plus de 63 000 hommes des forces militaires afghanes ayant été désarmés et la majorité d'entre eux ayant rejoint le processus de réinsertion. Ce succès ne fait que renforcer notre conviction selon laquelle il faudrait intensifier le processus de DDR, dans le but d'instaurer une paix et une stabilité durables qui se prolongent bien au-delà des élections du mois prochain.

Ma délégation attribue les résultats obtenus par l'Afghanistan à la persévérance de son peuple dans sa lutte pour se relever de la dévastation causée par plus de deux décennies de guerre, ainsi qu'au partenariat entre la communauté internationale et le Gouvernement afghan. Nous rendons hommage au peuple et au Gouvernement afghans pour leur détermination d'aller de l'avant en vue de reconstruire leur pays.

Les progrès accomplis à ce jour en Afghanistan, les risques encourus par le peuple afghan et la communauté internationale et leur dur labeur pour accomplir ces progrès font qu'il est d'autant plus essentiel que nous relevions de front les défis restants. En tête de nos préoccupations, figurent la violence et le terrorisme persistants, comme on a pu le voir avec l'attentat à la bombe qui a causé la mort de quatre soldats américains et en a blessé trois autres dimanche dernier encore. Le trafic illicite de stupéfiants constitue une autre importante préoccupation. Ces problèmes permanents continuent de faire obstacle à la reconstruction et à la mise en œuvre du processus de Bonn.

La République de Corée a toujours fermement appuyé la reconstruction, le développement et la stabilité de l'Afghanistan. Depuis février 2002, une unité médicale et une unité de reconstruction de la République de Corée, comprenant ensemble plus de 200 personnes, font partie des forces multinationales en Afghanistan. En outre, depuis novembre 2001, la République de Corée a versé 57 millions de dollars aux secours d'urgence et à la reconstruction. Ces fonds ont été dans leur plus grande partie affectés à la construction d'écoles, d'hôpitaux et de centres de formation professionnelle, tandis que 500 000 dollars ont été consacrés aux activités de soutien à la tenue des proches élections.

La République de Corée demeure résolue à garantir le succès de la reconstruction de l'Afghanistan et s'engage à maintenir son appui dans les années à venir.

Le Président (*parle en anglais*) : Le dernier orateur inscrit sur ma liste est le représentant de la Turquie, auquel je donne la parole.

M. İlkin (Turquie) (*parle en anglais*) : Comme c'est ma première intervention pour le mois d'août, qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et de vous présenter tous mes vœux de succès. Qu'il me soit également permis de remercier le Secrétaire général de son rapport complet qui décrit la situation actuelle en Afghanistan (S/2005/525). Il est effectivement riche d'enseignements. En outre, je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Jean Arnault, de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui et à le féliciter, lui et ses collègues, pour les efforts qu'ils ont déployés en vue de promouvoir la démocratie, la paix et la stabilité en Afghanistan.

La Turquie s'est déjà associée à la déclaration prononcée, il y a un moment, par le représentant du Royaume-Uni au nom de l'Union européenne. À la lumière des profonds liens historiques et amicaux qui existent entre la Turquie et l'Afghanistan, je prends la parole pour faire quelques observations sur la position de mon pays.

L'adoption de la Constitution, en janvier 2004, et la tenue des élections présidentielles directes, en octobre 2004, ont constitué d'importantes étapes dans le processus de Bonn et ont réaffirmé la détermination du peuple afghan de parvenir à la réconciliation et d'instaurer la paix et la stabilité dans son pays et, partant, dans sa région. Nous espérons vraiment que la dernière étape – les élections au Parlement et aux conseils provinciaux qui auront lieu le 18 septembre – se déroulera comme prévu et dans un climat de sécurité.

Dès février 2005, la Turquie a assumé pour la deuxième fois la direction de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), avec la participation d'un important contingent militaire turc, afin de consolider la paix, le calme et l'ordre public en Afghanistan. Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, le 4 août, après avoir rempli sa mission, la Turquie a remis le commandement de la FIAS à l'Italie. Toutefois, inutile de le dire, la Turquie maintiendra intact son engagement envers la sécurité, l'unité, la reconstruction et le bien-être de l'Afghanistan. La visite que le Premier Ministre turc a effectuée en Afghanistan en avril 2005, alors que nous dirigions la FIAS, a donné à notre Gouvernement l'occasion de confirmer sa volonté d'aider et de soutenir l'Afghanistan par tous les moyens possibles.

L'Afghanistan doit réussir sa transition. Il n'a pas d'autre choix. C'est pourquoi la volonté de la communauté internationale d'œuvrer en faveur de la réalisation de cet objectif est essentielle et le restera dans les mois et les années à venir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens une fois de plus à remercier les États membres du Conseil de sécurité et les États qui ne le sont pas de leur contribution au débat d'aujourd'hui sur l'Afghanistan.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité se félicite des progrès enregistrés dans les préparatifs des élections à la Chambre basse du Parlement (Wolesi Jirga) et aux conseils provinciaux, qui doivent avoir lieu le 18 septembre 2005, notamment la compilation de la liste définitive des candidats et la mise à jour des listes électorales, et encourage tous les participants afghans, en particulier les candidats et leurs partisans, à œuvrer de façon constructive pour faire en sorte que les campagnes électorales en cours soient conduites pacifiquement, sans intimidation et que les élections se déroulent avec succès. Le Conseil demande aussi à la communauté internationale de fournir une assistance financière supplémentaire en vue de combler le déficit de 29,6 millions de dollars pour la tenue de ces élections.

Le Conseil se déclare fortement préoccupé par l'augmentation du nombre des attaques lancées par les Taliban, Al-Qaida et les autres groupes extrémistes en Afghanistan au cours des derniers mois. Le Conseil condamne les tentatives qui sont faites en vue de perturber le processus politique par des actes terroristes ou d'autres formes de violence en Afghanistan. Le Conseil, à ce propos, approuve l'effort que fait le Gouvernement afghan, avec le soutien de la Force internationale d'assistance à la sécurité et de l'opération Enduring Freedom, qui assument leurs responsabilités respectives, en vue d'améliorer la sécurité et la stabilité du pays.

Le Conseil souligne aussi l'importance de la poursuite de la coopération et de l'intensification du dialogue entre les États voisins et le Gouvernement afghan pour promouvoir le développement régional et la paix et la stabilité de l'Afghanistan sur le long terme.

Le Conseil note les progrès enregistrés à ce jour, en particulier s'agissant de la réforme du secteur de la sécurité, et il se félicite à ce propos de l'achèvement du désarmement et de la démobilisation des forces militaires afghanes. Le Conseil se déclare fermement convaincu que la communauté internationale doit continuer à se montrer résolue à aider l'Afghanistan à relever les défis persistants, notamment la situation en matière de sécurité, le démantèlement et la réinsertion des groupes armés illégaux, la lutte contre la production et le trafic de stupéfiants, le développement des institutions gouvernementales afghanes, l'accélération de la réforme de l'ordre judiciaire, la promotion et la protection des droits de l'homme, et le développement économique et social durable.

Le Conseil de sécurité se félicite du désir de la communauté internationale et du Gouvernement afghan de convenir d'un nouveau cadre d'engagement international allant au-delà de l'achèvement du processus politique de Bonn. Le Conseil se déclare prêt, à cet égard, à examiner, sur la base du rapport du Secrétaire général qui doit lui être présenté conformément à sa résolution 1589 (2005) et compte tenu des consultations que les Nations Unies auront tenues avec le Gouvernement afghan et tous les acteurs internationaux concernés, le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) après l'achèvement du processus électoral, afin de permettre à l'ONU de continuer de jouer un rôle vital au cours de la période faisant suite au Processus de Bonn. Le Conseil est prêt également à examiner le renouvellement du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité avant son expiration, à la demande du Gouvernement afghan. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2005/40.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 35.